

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

TRAMELAN

Ras la poubelle! La commune veut lutter contre les déchets sauvages



Mathieu Chaignat jette un regard interrogateur sur la benne de la honte exposée à Tramelan

Pour les services de la voirie et pour les autorités de Tramelan, la benne à ordures est pleine.

Agacés par le volume croissant des incivilités constatées autour des ECO-points de la commune, les responsables des Travaux publics ont voulu sensibiliser la population à ce problème en exposant sur le Champ-de-Foire, au cœur de la localité, quelque 4 m³ de déchets sauvages récoltés en deux semaines seulement.

Il s'agit d'objets en tous genres qui ont été abandonnés sur les quatre ECO-points de Tramelan, mais qui n'avaient rien à y faire ou qui n'avaient pas été déposés dans le bon conteneur. Ce manque de conscience dans le tri des déchets provoque

un surplus de travail, chiffré en centaines d'heures sur l'année, pour les employés communaux, qui sont obligés de faire le ménage dans ce mélange de déchets. Car il faut savoir que les déchets récoltés sont difficiles à revendre, s'ils sont contaminés par des matières qui ne correspondent pas à leur nature. Le métal ne se marie pas avec le papier, ni le plastique avec le verre. Sans parler du cas de divorce majeur de cette cuisine entière qui avait été déposée en toute indécatesse sur un ECO-point l'année dernière!

Malveillance ou ignorance?

«Les gens ne savent tout simplement pas trier!» constate

Jean-Noël Strahm, le chef des Travaux publics de Tramelan. Il faudrait donc éduquer les gens à mieux gérer leurs ordures et à ainsi également faire preuve de plus de respect pour le travail de ceux qui sont chargés de leur récolte et de leur recyclage. Comment y parvenir? Des propositions de cours de gestion de la déchèterie et d'actions de sensibilisation à la population sont actuellement à l'étude.

Pour Mathieu Chaignat, conseiller municipal responsable des Services techniques de Tramelan, ce ne sont en tout cas pas les possibilités de se débarrasser de ses déchets dans les règles de l'art qui manquent. En effet, en plus

des quatre ECO-points, la commune offre également une déchèterie équipée pour recevoir tous les genres de déchets, des tournées de ramassage périodiques pour le papier, le carton, les incinérables et la ferraille, un service de ramassage sur demande, plus une vingtaine de poubelles et autant de poubelles pour les crottes de chien.

Record de déchets dû au Covid

Si la montagne de déchets n'a cessé de croître durant la dernière décennie, elle a atteint un sommet durant les tournées de ramassage de ce printemps. «Durant la période de semi-confinement, les gens ont eu le temps de faire du rangement et de jeter plus d'objets encore que d'habitude» explique Mathieu Chaignat. Résultat: 8 tonnes d'appareils électriques et 12 tonnes de ferraille, dont 2 tonnes qui n'auraient pas dû en faire partie, ramassées en un jour et demi par sept personnes le 28 mai, et trois jours de ramassage, au lieu d'un seul habituellement, pour récolter les derniers cassons, que sont les meubles et autres matériaux incinérables.

Pour le conseiller municipal et membre du parti des Verts, la cause de cette augmentation continue des déchets est à chercher en amont, dans la surconsommation croissante de biens éphémères et de mauvaise qualité, plus vite usés, plus vite jetés.

Première mesure concrète pour tenter d'endiguer le phénomène des déchets sauvages sur le territoire communal: les horaires de la déchèterie seront étendus dès cet automne et uniformisés dès 2021, le lundi et le mercredi, de 13 heures à 18 heures.

| t/

SOMMAIRE

Pari réussi pour les Monoaxes Carton plein pour leur fête de la musique	3
Une place aux petits soins Crédit accepté à Péry-La Heutte	5
Conseil à 7 membres à Corgémont! L'assemblée communale approuve	7
Des tombes tristes à voir ... au cimetière de Courtelary-Cormoret	8
Tout beau, tout neuf! Le véhicule communal de Courtelary	8
Avis aux amateurs Le Prix 2020 de la Fibule d'Alaric bat son plein	8
Encore et toujours trop d'abus ... dans la gestion des cassons à Cormoret	9
La plume de David Giaouque ... et son repos bien mérité	10
Un semestre étrange, mais instructif ... à l'école secondaire de Saint-Imier	10
Des faons mieux protégés ... si le parc éolien des Quatre Bornes voit le jour	13
Biodiversité prometteuse à Tramelan Une orchidée et 80 autres espèces recensées	16
Histoire de fouilles archéologiques Le CIP accueille un cycle de 6 conférences	16
A la recherche d'un peu de fraîcheur Consultez le programme des cinémas	17

Réclame



Ici. Pour vous.
cec.clientis.ch

Nos portes vous sont ouvertes tous les jours.

A Courtelary, Sonceboz-Sombeval, Tramelan, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds

Nos horaires actuels se trouvent sous cec.clientis.ch.

Dans l'attente de votre visite, nous vous souhaitons une bonne santé.

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

SASDBV DOMALARME
 En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
 Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.

Plus d'informations:
 Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
 Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

AIDE ET SOINS A DOMICILE
 Service du Bas-Vallon

Richner sa
 Bestattungen
 Pompes funèbres
 H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
 2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
 www.richner-bestattungen.ch
 richner.sa@bluewin.ch

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
 Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
 Des jeux de société
 De la gymnastique douce
 Des activités à l'extérieur
 Concert et spectacle
 Du repos
 Des repas de qualité
 Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

ICI
 votre annonce aurait été lue
 4 col x 40 mm = 145 francs + TVA

bechtel-imprimerie.ch
 bechtel-imprimerie.ch
 bechtel-imprimerie.ch
 bechtel-imprimerie.ch
 bechtel-imprimerie.ch

Immobilier

**À LOUER
PÉRY**

Dans maison individuelle
Appart. 2 pièces

Grand local de rangement à disposition. Cuisine habitable, grenier, place de parc, jardin.
 Loyer 720 francs par mois charges comprises

Libre de suite
032 485 12 85

La Torsade
 Boutique

A partir du vendredi 26 juin
jusqu'à -50%
 à Saint-Imier et à Malleray...

Début des soldes!

Rue Dr-Schwab 4 • 2610 Saint-Imier • 032 940 71 71
 Grand-rue 30 • 2735 Malleray • 032 +92 21 71

ERGUEL VOYAGES

Bonjour à toutes et tous,
 L'été est là, nous sommes restés positifs et avons préparé pour notre fidèle clientèle un beau carnet estival, redécouverte de nos belles régions helvétiques, avec notre offre de carte fidélité.

Afin de rebondir de cette période d'isolement et pour toujours mieux vous servir, nous vous offrons la possibilité d'obtenir une carte de membre privilégié.

Carte argent	Fr. 50.-	un rabais de 5%
Carte gold	Fr. 100.-	un rabais de 10%
Carte couple	Fr. 150.-	un rabais de 10%

Cette offre est valable une année pour tous nos voyages, soit du 01.07.2020 au 30.06.2021

Lors de nos voyages, soyez rassurés toutes les directives et mesures sanitaires COVID-19 sont respectées et vous voyagerez en toute sécurité.

Pour être dans le vent et à la page
 Inscrivez-vous aussi vite que possible
 En voyage, faites durer le plaisir aussi lentement que nécessaire

Votre **TEAM ERGUEL-VOYAGES**

**À VENDRE
PÉRY**

**Terrain de 1600 m²
en zone artisanale**

Prix à discuter
032 485 12 85

ceff
 SANTÉ-SOCIAL
 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
 BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES
 Au cœur des soins
 et de la relation humaine

**Déjà d'inscription «volée février 2021»:
25 AOÛT 2020**

**À LOUER
SAINT-IMIER**

centre ville, premier étage
Appartement de 3 grandes pièces

Cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle.
 Salle de bains - WC séparés.

dès le 1^{er} sept. 2020 ou à convenir
032 941 40 85 ou 078 889 24 55

**À LOUER
CORGÉMONT**

Grand-Rue 28 au 2^e étage
Appart. 6½ pièces

Cuisine agencée avec lave-vaisselle, 2 salles d'eau (1x bains WC, lave-linge et sèche-linge, 1x douche WC), cheminée de salon, terrasse commune au 1^{er} étage.
 Loyer 1600 fr. charges comprises

Dès le 1^{er} août 2020 ou à convenir
Tél. 032 489 19 28 ou 079 860 00 04

**À LOUER
SONVILIER**

4½ pièces, 90 m²

Cuisine agencée, parquets neufs, cave et galetas.
 Loyer: 900 francs charges comprises
 Garage possible pour 100 francs

Renseignements: **079 573 89 25**
 Visite: **032 941 49 52**

Dates 2020	EXCURSIONS	Prix
Mardi 28 juillet	Inauguration du nouveau car, course surprise	*** 56.-
Mercredi 5 août	Ouchy - Evian en bateau, visite de la vallée d'Abondance avec repas de midi au restaurant «LA CORNETTE», retour par Morgins	*** 132.-
Vendredi 7 août	Europa-Park (entrée et car) (D)	* 82.-
Vendredi 14 août	Shopping et marché à Montreux + Bains de Saillon	* 82.-
Vendredi 28 août	Visite fondation Barryland, escapade au lac Champex et repas, temps libre au jardin botanique	*** 98.-
Jeudi-vendredi 11-12 septembre	Shopping au «FOXTOWN» et nuit à Mendrisio repas du soir inclus, vendredi retour par le Simplon	*** 285.-
Samedi 17 octobre	Europa-Park (entrée et car) (D)	* 82.-
Dimanche 29 novembre	Marchés de Riquewihl & Kaysersberg (F)	39.-
Samedi 5 décembre	Fête des Lumières à Lyon (F)	49.-

* Entrée incluse *** Café-croissant et repas inclus

Et pour tous nos sportifs, à ne pas manquer le match de hockey **AMBRI-LUGANO**, et bien sûr la **COUPE SPENGLER** et sa superbe ambiance!
 Les dates vous seront communiquées prochainement.

Dates	VOYAGES	Prix
16 au 24 octobre	Cambrils et environs (excursions non comprises) (ES)	** 735.-
22 au 24 janvier 2021	Kitzbühel Courses Hahnenkamm, hôtel 4* petit déjeuner. Pass pour les 3 jours de courses (super-G/descente/slalom)	385.-

** Nuitées et demi-pension

Le prix des voyages avec nuitées est en chambre double, supplément pour chambre individuelle. Un minimum de 20 participants est requis pour assurer nos voyages.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail pour de plus amples renseignements et détails des voyages.

AVEC ERGUEL LA ROUTE EST BELLE

ERGUEL-VOYAGES Sàrl • Case postale 12 • CH-2613 Villeret • www.erguel-voyages.ch
 Patrick +41 79 744 25 02 • Bureau +41 79 569 74 34 • erguel-voyages@bluewin.ch

PLAGNE ET VAUFFELIN

Pourquoi pas



Pari gagné pour les Monoaxes qui ont réjoui un public au rendez-vous

C'est l'histoire d'un groupe de rock local, une bande de copains en mal de public dont les concerts agendés entre mi-mars et les vacances d'été, avaient été annulés. Depuis l'entrée en vigueur des normes sanitaires pour éviter la propagation de la Covid-19, les Monoaxes étaient découragés. Mais que faire donc? Répéter ces morceaux tant joués ou composer? Et pour quel public?

Les quelques potes de passage dans leur local de répétitions ne suffisent pas, il faut un large public pour mesurer l'impact de tel ou tel riff, de savoir si de reprendre à 3 fois le refrain ne pèse pas trop sur l'ensemble du morceau.

Ce 21 juin, fête de la musique, était le prétexte idéal, une occasion unique qui s'offrait à eux pour pouvoir tester ce nouveau répertoire dans les rues et transmettre l'émotion aux citoyens de Plagne et Vauffelin.

Oui, c'est possible

Autorités communales, particuliers et musiciens étaient, sans le savoir, tous d'accord pour dire qu'une période si longue sans événements culturels était insoutenable. Il aura fallu une étincelle (peut-être celle du défunt Jean-Philippe Smet) pour organiser avec ces 3 intervenants, une journée

dédiée à la musique, principalement au rock.

Prise de température

La journée rock a débuté à 10h15 devant la ferme à Philippe Grosjean par un *Born to be wild* à réveiller tout le voisinage. Les minutes passant, les Plagnards se sont approchés et ont kiffé. Après 45 minutes de prestation musicale, les Monoaxes avaient déjà gagné leur pari: même le lève-tard, tirés de leur lit par ces sons exceptionnels pour un dimanche matin, étaient présents aux fenêtres à applaudir. C'était parti pour une journée riche en initiatives citoyennes.

Merci à Philippe pour sa générosité sans limites.

La spontanéité

La descente en monoaxe (musiciens et instruments sur le pont arrière), du Haut au Bas du village fût autant bruyante qu'un concert en lui-même. Cela a permis au public de suivre le groupe rien qu'au bruit.

Le concert au Bas du village a eu lieu devant la maison de la famille Huguelet où l'accueil a été parfait: l'apéro était préparé et offert par les hôtes. L'ambiance y était tellement agréable que quelques promeneurs de passage n'ont pu résister et sont restés à profiter du moment. Le besoin de

battre le rythme en commun s'est fait grandement ressentir et le concert suivant à Vauffelin pour 13h30, s'annonçait sous les meilleurs augures. Le temps de replacer instruments et musiciens sur le véhicule du jour, descendre sur Vauffelin pour pouvoir se nourrir: pas le temps de surfer trop longtemps sur l'apéro, il faut se bouger!

Comme sur des roulettes

Arrivés à Vauffelin, tout était organisé par les autorités communales et plus particulièrement par Marion Brandenberger: salle privative et dîner... Digne de rocks star!

Le début de concert fut timide: peu de monde présent mais, au fur et à mesure, les citoyens de Vauffelin (et quelques promeneurs, faut-il le redire?) ont afflué et apprécié le micro-concert. Il faut peut-être attribuer une partie de cet humble succès à la participation au pied levé de l'équipe du *Nul Bar Ailleurs* qui aura su accompagner cette heure musicale sur la place de la fontaine par un débit de boissons à *bien plaisir*. L'argent récolté a été ajouté spontanément à la collecte au chapeau.

Un grand merci au *Nul Bar Ailleurs* d'avoir su improviser et participer activement à la réussite de cette journée.

This is the end
The Doors

La fin du programme ramenait les Monoaxes sur la place d'école de Plagne, où le micro-concert était prévu pour 15h30. C'est pile à l'heure que le rock a résonné devant l'administration communale et vers 16h20, le public venu en nombre, en redemandait.

La preuve par 4 était faite: de la musique en direct dans un cadre particulier après 3 mois de semi-confinement a fait du bien à tout le monde, musiciens et public quel qu'il soit!

Post-scriptum

Magnifique journée, citoyens heureux... ou l'inverse...! L'initiative du groupe des Monoaxes, des habitants compréhensifs avec un soupçon de spontanéité, c'est tout le secret de cette journée mémorable. La musique n'aura finalement servi que d'accélérateur à une joie de vivre retrouvée et réadaptée aux circonstances sanitaires du moment.

Grâce à la générosité des spectateurs venus apprécier la performance musicale, la collecte au chapeau aura permis de récolter une somme de 700 francs, reversée à parts égales aux écoles de musique de Bienne et du Jura bernois à Saint-Imier.

A l'année prochaine? | *buggs*

LA HEUTTE

La country: un très bon remède pendant la pandémie

Mario Juillerat en compagnie de son orchestre *Rymrock Country Band* a scrupuleusement respecté les consignes de l'OFSP pendant cette difficile période de confinement. Le 8 avril, le couperet tombait et mettait fin aux multiples projets prévus dans la première partie de l'année, avec pour résultat une année de perdue.

Répétitions

L'obstacle de la pandémie les a éloignés des répétitions dès le 8 avril, la première reprise fut le 27 mai à trois et ensuite le 17 juin presque au complet. Vincent Carnal batteur du groupe étant encore confiné par sa profession, le 1^{er} juillet ils seront enfin au complet.

Ce que la situation a créé

Dix dates de concert annulé, cinq projets en France et en Belgique passés à la trappe, mais le plus dur a été le manque de

se retrouver. Ce qu'ils regrettent le plus est sans conteste l'ambiance avec leurs amis, le public et le contact avec les organisateurs de concert. A noter au passage que la situation étant encore instable actuellement, Mario Juillerat et son staff, la mort dans l'âme, ont pris la décision d'annuler la mise sur pied du *Festival Country de Courtelary 2020*. Après celui de 2019, en route pour une nouvelle édition en 2021.

Ce qu'ils pensent du déconfinement

Mario Juillerat et son groupe ont tous respecté scrupuleusement les consignes de l'OFSP et se réjouissent du déconfinement, mais ils n'oublient pas que leur formation est un hobby et ils sont en pensées avec les personnes pour lesquelles la situation est bien plus grave que celle de gratter sur une guitare. | *jcl*



En haut de gauche à droite: Mario Juillerat, Nelson Prior et Elia Nuzzo. En bas de gauche à droite: Serge Voumard, Jean-Christophe Mathez et Pierre-Yves Friedli. Manque: Vincent Carnal, batteur.

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Traversée de la localité

Comme vous pouvez le constater dans la partie officielle de la présente *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, la Direction des travaux publics du canton de Berne met en dépôt public le plan de route de la traversée de la localité d'Orvin. Les citoyens

peuvent venir consulter le dossier à l'administration municipale durant les heures d'ouverture, et ce jusqu'au 24 juillet (sur rendez-vous, entre le 20 et le 24 juillet en raison de la fermeture estivale du bureau communal). | *cm*

FSGF PÉRY-LA HEUTTE

Un pique-nique qui fait du bien

Notre traditionnel pique-nique aura lieu le lundi 29 juin à la cabane du Moto-Club dès 19h. Nous nous réjouissons de vous retrouver très nombreuses pour passer un agréable moment. Inscription

indispensable auprès de Mary-France Hofer au 032 485 12 37 jusqu'au vendredi 26 juin au plus tard.

N'oubliez pas d'amener une petite salade avec vous et de la bonne humeur! | *sc*

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



L'entretien 2020 des rues va bientôt démarrer

Divers travaux d'entretien seront menés durant la belle saison sur les rues communales. Durant sa dernière séance en date, le Conseil municipal a attribué dans ce sens plusieurs chantiers.

Prodo SA, un spécialiste fribourgeois de la construction de routes, va travailler dans deux secteurs du village. A la rue de la Gare, il traitera des fissures et effectuera un gravillonnage sur une dizaine de mètres carrés.

Par ailleurs, Prodo réalisera du gravillonnage le long de la rue de la Combe, depuis la place de jeux et jusqu'au N° 7 en particulier. Ces deux chantiers coûteront au total quelque 23 000 francs.

Grilles, planelles, bordures et pavage

A l'entreprise locale Hännzi SA, les autorités ont confié trois chantiers d'entretien et réfection.

A la rue de la Gare 44, il s'agira de remédier aux infiltrations d'eau qui engendrent un affaissement du trottoir, donc

de réparer l'enrobé, les planelles et les bordures, pour un coût d'environ 6700 francs.

Dans le quartier Sur le Brassiège, Hännzi SA procédera à l'abaissement d'une grille de récupération des eaux de surface; ce travail est devisé à un peu plus de 8000 francs.

Enfin, aux Champs du Ritat, il faudra remédier à l'affaissement du pavage et des bordures, par découpage, dégrappage, réfection et pose d'enrobé, le tout pour un peu plus de 21 000 francs.

Marquages en vue

Le Conseil municipal a encore attribué la semaine dernière à l'entreprise spécialisée Plastiline SA, basée dans le canton de Vaud, les divers travaux de marquage routiers prévus cette année sur les routes communales. Passages pour piétons, lignes diverses et autres délimitations de places de stationnement figurent au programme de ces marquages devisés à un total de quelque 15 800 francs et qui seront effectués tout prochainement. | *cm*

CORGÉMONT

Fin des cours à l'Arc-en-ciel

Les cours de toutes les classes des écoles primaire et enfantine de Corgémont se termineront le vendredi 3 juillet selon l'horaire habituel.

Rentrée d'août

La rentrée des classes est fixée au lundi 17 août à 8h15 pour toutes les classes de l'école primaire selon la répartition suivante:

- 3H, classe de M^{me} Doman (rez-de-chaussée)
- 4H, classe de M^{me} Zürcher (rez-de-chaussée)
- 5H, classe de M^{me} Bujari Zenelaj (1^{er} étage)
- 6H, classe de M. Maillat (1^{er} étage)
- 7HA, classe de M. Bassin (rez-de-chaussée)
- 7HB, classe de M^{me} Wehrli (1^{er} étage)
- 8H, classe de M. Grandgirard (1^{er} étage)

Pour les écoles enfantines: Les enfants vivant leur 1^{er} ren-

trée scolaire (1H/Chenilles) débiteront cette aventure le lundi 17 août à 9h. Les anciens (2H/Papillons) auront congé le matin et viendront l'après-midi à 13h30.

Les parents ont reçu les informations utiles par courrier.

La répartition est la suivante:

- EE 1-2H (mixte), classe de M^{me} Flury (classe du haut, violette)
- EE 1-2H (mixte), classe de M^{me} Grandgirard (classe du bas, bleue)

Les parents qui désirent consulter le plan des vacances scolaires et autres congés pour l'année scolaire peuvent le faire en allant sur le site internet de la commune de Corgémont (Pratique > Enseignement > Ecoles primaire et enfantine).

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous nous réjouissons de retrouver vos enfants lors de la prochaine année scolaire.

| *le corps enseignant*

Recherche chauffeurs bénévoles

Croix-Rouge suisse
Canton de Berne
Région Jura bernois



La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03

Courriel: info-jurabernois@crs-berne.ch

Entreprise de nettoyage et débarras

JFK NETTOYAGE

JFK NETTOYAGE
plus propre que jamais!

Nettoyage	... fin de chantier	... industriel
	... bâtiment	... haute pression
Entretien	... bureaux	... jardin
	... conciergerie	... privé
		... vitres
		... etc.

Saint-Imier 079 962 30 49 info@jfk-nettoyage.ch

Emplois



MISE AU CONCOURS

Pour remplacer un départ à la retraite, la Municipalité de Tramelan recherche pour son service «Finances et Infrastructure»

un(e) employé(e) administratif(ve) à 50%

pour plus d'informations, voir www.tramelan.ch

Le Conseil municipal

Immobilier

IMMEUBLE À VENDRE ?

Contactez une agence proche de chez vous sans engagement



Hasler Immobilier P. et V. Tramelan
courtage-gérance
tél. 032 487 53 85
www.haslerimmobilier.ch

ICI

votre annonce aurait été lue

3 col x 40 mm = 115 francs + TVA



Municipalité de Sauge

Pour le 1^{er} septembre 2020 ou date à convenir, la Municipalité de Sauge recherche pour la voirie et son service des eaux, une personnalité dynamique en tant qu'

employé(e) de la voirie (100%)

Champs d'activité:

- Entretien des routes et des chemins pédestres
- Entretien et soin des espaces verts, des places de jeux et de la place de sport
- Atelier du service de la voirie (véhicules, machines, entretiens, matériel, outils, ordre, rangement)
- Service des eaux (y compris service de piquet)
- Service d'évacuation des eaux usées (canalisations, égouts, dépotoirs, déversoirs d'orage, collecteurs)

Profil exigé:

- CFC dans une branche du bâtiment, du génie civil ou domaine apparenté
- Posséder une formation de fontainier ou être prêt à la suivre
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Aisance dans les contacts et dans la communication
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier
- Domicile de préférence dans la commune ou à proximité
- Etre titulaire du permis de conduire catégorie B + BE avec expérience de véhicules utilitaires

Nous offrons:

- Activité autonome et variée
- Place de travail stable et indépendante
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Conditions d'emploi modernes selon la législation sur le personnel de l'Etat de Berne

Les candidatures accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de certificats) sont à adresser au Conseil municipal, Haut du Village 8, 2536 Plagne jusqu'au **10 juillet 2020** avec la mention «poste employé de voirie». Le cahier des charges est disponible à l'administration communale ou sur le site internet de la commune www.sauge-jb.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser au vice-naire, Patrick Sandmeier au 076 589 15 02.

Maison de l'Enfance
les Ecureuils

2606 Corgémont

Accueil des enfants
de 3 mois à 4 ans
par une équipe
professionnelle et motivée,
à l'écoute des besoins
de vos enfants.

Il reste des
places pour
la rentrée
d'août

032 489 25 73
www.lesecureuils.ch

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Place du Lion d'Or : bientôt une belle carte de visite

L'assemblée municipale de lundi a accepté très clairement toutes les propositions de ses autorités



Convoquée à Péry, l'assemblée municipale dite des comptes a réuni 58 votants, soit 4,51 pour cent des ayants droit. En deux tours d'horloge, elle a avalisé les propositions présentées par l'Exécutif, à commencer par les travaux projetés sur le dernier tronçon de la Grand-Rue. Marcel Baerfuss, du bureau ATB, précisait que sur une longueur de 132 m, il s'agira d'assainir totalement les canalisations; celles pour l'alimentation en eau coûteront environ 117 000 francs, auxquels s'ajouteront 270 000 francs pour le coffre et la surface de la route et du trottoir, ainsi que 63 000 francs pour les autres canalisations. Le crédit total nécessaire, de 450 000 francs, a passé la rampe à l'immense majorité des voix et sans question.

Les travaux démarreront à la rentrée d'août, voire en septembre, et ils s'achèveront l'année prochaine au plus tard, selon les conditions météorologiques hivernales.

Place aux petits soins

C'est encore à Marcel Baerfuss qu'il incombe de présenter en détails les deux variantes de la réfection de la place du

Lion d'Or, à La Heutte. Rappelons que le Conseil municipal n'en privilégiait aucune des deux, mais soulignait la nécessité de rénover sérieusement l'endroit.

Aujourd'hui délaissée, cette place est un objet urbain important, soulignait le spécialiste en précisant que la toiture actuelle sera enlevée et agrandie, pour que les locaux puissent abriter notamment le tracteur de la voirie. Les trois marronniers seront abattus, pour laisser place à un seul arbre à développement majeur, qui chapeautera tout le site. Un éclairage dynamique sera installé et la circulation, pour le stationnement, sera définie de manière à éviter toutes manœuvres sur la route cantonale.

Apprenant sur questions que les deux variantes permettront le cas échéant d'abriter les installations du chauffage à distance communal, que les places de parc seront ouvertes à tous et que le stationnement sera revu prochainement sur l'entier de la commune, les ayants droit ont choisi la variante B par 42 voix, contre 15 à la variante A. Ils ont conséquemment accepté le crédit nécessaire de 325 000 francs,

qui permettra de reculer le mur de soutènement et d'agrandir la surface plane, en amenant à 21 le total de places de stationnement.

Une bête à chagrin

Après les explications de Frank Reichert, l'assemblée a accepté, sans opposition, un crédit brut de 161 500 francs, destiné à l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie. Le conseiller municipal rappelait que le Ladog actuel est une véritable bête à chagrin; acquis pour 159 000 francs voici 12 ans, il coûte quelque 10 000 francs par année pour son entretien et présente de sérieuses attaques de rouille.

Le Conseil municipal n'a pas encore opéré son choix car Covid oblige, certaines offres sont encore attendues. En libérant ce crédit, les ayants droit lui permettent d'acquérir un nouveau véhicule avant l'hiver prochain.

Un plaisir!

Stephan Eicher soulignait que la baisse de quotité opérée en fin d'année dernière était judicieuse, les comptes 2019 de la commune le prouvent. Gaëtan Hirschi, administrateur des

finances, ne boudait pas son plaisir à présenter un exercice financier aussi positif, grâce à de belles surprises fiscales d'une part, un entretien des infrastructures moins onéreux que prévu d'autre part. A ces deux éléments se sont ajoutés la très bonne tenue du budget, soulignait-il, ainsi que la vente du stand de tir. Et de préciser que les revenus fiscaux se partagent quasiment équitablement entre les personnes morales et les personnes physiques.

Des comptes acceptés sans opposition et quasiment sans question.

Comme une lettre...

Présentés par Fabio Scovino et Thierry Sunier, les trois règlements au menu ont été approuvés sans question ni opposition. Résultats: Péry-la Heutte introduira les bons de garde dès août prochain pour tous les enfants d'âge préscolaire, elle jouit dès à présent d'un règlement scolaire moderne et elle approuve le règlement d'organisation modifié du syndicat de communes relatif aux compétences de la gestion des catastrophes. | cm

De tout un peu

Au chapitre des *divers*, le maire, Claude Nussbaumer, rappelait la création de la Société anonyme CàD Eco-Logis, annoncée dans ces colonnes vendredi dernier. Il se réjouissait du grand intérêt suscité par le chauffage à distance de Péry et par les bons augures caractérisant celui de La Heutte, dans sa nouvelle version.

Avant de souhaiter à ses concitoyens de passer un très bel été, il ajoutait que les autorités réfléchissent à des solutions pour limiter les excès de vitesse et favoriser le stationnement dans la commune.

Conteneurs et cassons

Sur question d'une citoyenne, il était précisé que le projet d'installations de conteneurs semi-enterrés est actuellement en mains de la Préfecture, dont la Commune attend une décision.

Une autre intervention concernait les cassons, un citoyen se demandant, au vu des quantités énormes récoltées, si les dépôts sont complètement libres. Frank Reichert lui répondait que 2020 ne peut être considérée comme une année de référence, la pandémie ayant visiblement eu (aussi) pour effet d'augmenter considérablement le volume des dépôts. Et d'ajouter que des mesures seront prises si la situation perdure en 2021.

Le prix du mètre n'a aucune influence

Un citoyen faisait remarquer que le prix du mètre linéaire, pour le chauffage à distance, a été sous-évalué dans une précédente assemblée. Et de

laisser entendre que la décision de soutien n'aurait pas été forcément la même si le coût réel avait été connu. Or Gaëtan Hirschi, administrateur des finances, soulignait que le prix du mètre n'exerce pas la moindre influence sur les dépenses communales; la décision prise par l'assemblée consistait à créer une SA et à lui accorder un prêt de 50 000 francs. Les coûts des travaux et toutes les autres décisions concernant les chauffages distance locaux incombent désormais exclusivement au conseil d'administration de la SA et n'exerceront aucun impact sur les finances municipales.

Sur question, il était précisé que la déchetterie de Rondchâtel demeure complètement fermée et que sa réouverture sera décidée par Celtor; il ne s'agit nullement d'une déchetterie communale, rappelons-le.

Une information plus dense

Sur intervention d'un citoyen, relative aux émanations de Vigier SA – et aux dépassements cités par une émission télévisée –, le Conseil municipal et un membre de la commission des riverains annonçaient que l'information, à ce sujet, sera bientôt réorganisée. Toutes les données figurent sur le site de Vigier, rappelait son directeur Olivier Barbery en soulignant que l'entreprise applique une totale transparence. Non sans préciser que les dépassements signalés à la TV, au nombre de 23 sur une année complète, furent tout à fait ponctuels et font référence à des émanations mesurées en continu. | cm

Bibliothèque : patience s.v.p.



Pour l'instant, les lecteurs assidus doivent se contenter de plonger dans leurs collections personnelles. Encore un effet Covid...

Ainsi qu'il a pu le préciser lundi soir sur question posée par une citoyenne en fin d'assemblée, le Conseil municipal annonce avoir décidé de garder la Bibliothèque scolaire et communale fermée pour l'instant. C'est avec regret, mais pour des questions pratiques, qu'il a fallu se résoudre à reculer encore sa réouverture. Les concierges de la commune sont en effet passablement

occupés par les importants travaux de désinfection à mener plusieurs fois par jour dans les locaux de l'école. Il n'est pas envisageable d'ajouter encore à leur pensum le nettoyage approfondi de la bibliothèque et de ses ouvrages.

Les autorités remercient les lecteurs assidus de leur patience, qu'elles espèrent bientôt récompensées. | cm

Un appel à privilégier le local

Lançant la série des informations dispensées par les autorités, Claude Nussbaumer, maire, adressait ses chaleureux remerciements au personnel technique et administratif de la commune, aux pompiers, ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont mis spontanément à disposition durant la période la plus chaude de la pandémie. S'affirmant impressionné par cet élan de solidarité manifesté par la collectivité de Péry-La Heutte, il appelait ses concitoyens à continuer à se soutenir les uns les autres, à veiller au respect des directives de prudence, et à acheter local tant que se peut.

De plan et de compteurs

Plus avant, le maire annonçait que la révision du PAL (Plan d'aménagement local) est en cours, par l'urbaniste communal Marcel Baerfuss. Le nouveau document réunira les PAL de Péry (qui date de 2013) et de La Heutte (achevé en 2015), dans un document que les autorités espèrent pouvoir présenter à la population dans le courant de

2021. Frank Reichert, conseiller municipal, annonçait pour sa part que quelque 85% des relevés de compteurs d'eau sont d'ores et déjà parvenus à la Municipalité. Une commission est actuellement au travail, rappelait-il, pour étudier l'éventualité future d'un système de relevés à distance.

Future buvette

Fabio Scovino s'attachait pour sa part au projet du Paradis, dont les installations ont été détruites en 2003 par un incendie. En étroite collaboration avec Vigier SA, propriétaire du terrain, la Municipalité prépare l'avenir de ce site, précisait-il. En ajoutant qu'un contrat de droit de superficie va bientôt être signé, en faveur de la Commune, et que des appels d'offres ont été lancés pour la prochaine construction d'un nouveau bâtiment entièrement financé par Vigier. Cette buvette à venir sera louée aux sociétés locales en particulier.

Etude en cours pour les aînés

Nadia Keller, conseillère muni-

pale depuis le 1^{er} janvier dernier, se présentait à l'assemblée en soulignant son intérêt marqué pour le CAJ (Centre animation jeunesse) et l'EJC (Ecole à journée continue), où elle a découvert deux équipes de travail particulièrement motivées. Elle s'attachait par ailleurs à la politique du troisième âge, signalant qu'une commission locale est en cours de constitution; son objectif: identifier les besoins et souhaits des aînés, afin de les satisfaire au mieux. Dans ce sens, elle rappelait ce que nous annoncions dans ces colonnes voici peu: une étude intercommunale est en cours concernant la course des aînés, laquelle pourrait à l'avenir se décliner en plusieurs sorties différentes, adaptées à la mobilité des uns et des autres.

Nadia Keller annonçait qu'une Fête nationale aura bel et bien lieu dans la commune, en collaboration étroite avec le cartel des sociétés locales et dans le respect des mesures sanitaires; des informations suivront.

Extinction: un test à La Heutte

Thierry Sunier dispensait une information importante concernant le projet d'extinction nocturne de l'éclairage public, lequel devait débiter par un test de deux mois sur l'ensemble de la commune. Or mauvaise surprise: la reprogrammation nécessaire des lampadaires de Péry coûte quelque 50 000 francs, à payer deux fois si l'essai n'est pas jugé concluant... pal a-t-il décidé de lancer prochainement l'expérimentation de cette extinction, de 1 h à 5 h environ, dans la localité de La Heutte uniquement. En cas d'approbation, le changement définitif sera étendu à toute la commune.

Discretion

Stephan Eicher annonçait pour sa part que l'aide décidée par le Conseil municipal, dans le cadre de ses compétences financières, sera versée prochainement en toute discrétion, aux entreprises, sociétés ou autres commerces locaux mis en difficulté par le coronavirus. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Le prochain Conseil municipal comptera 7 membres

L'assemblée a approuvé lundi soir toutes les propositions de son Exécutif



Lundi soir à la salle de spectacles, 48 personnes ont pris part à l'assemblée dite des comptes, soit très exactement 4,2 pour cent des ayants droit.

Après le procès-verbal de la séance de décembre dernier, les comptes 2019 ont évidemment passé la rampe sans encombre. Bouclant un exercice financièrement très positif, avec notamment une belle augmentation des rentrées fiscales provenant de l'activité des personnes physiques, ils ont permis, rappelons-le, de verser 200 000 francs au fonds de réserve des bâtiments communaux et autant au fonds destiné à contrer les fluctuations de la fiscalité.

Nous ne reviendrons pas ici sur la présentation de ces comptes par Raymond Cossavella, conseiller municipal, et Fabian Burgunder, administra-

teur des finances, puisqu'ils ont fait l'objet déjà d'un récent texte détaillé.

Une modernisation bienvenue

C'est avec satisfaction que les autorités ont été très clairement entendues par l'assemblée, laquelle a approuvé quasi unanimement la diminution des membres du Conseil municipal. Dès le 1^{er} janvier 2021, ensuite des élections de renouvellement qui seront agendées cette fin d'année et de législature, l'Exécutif local comptera en effet sept membres, au lieu des neuf actuels.

Nous avons présenté dans ces colonnes les tenants et aboutissants de cette modification, en particulier les nouveaux dicastères, jugés très équilibrés, qui ont pu être définis (mairie; agriculture, syl-

viculture et patrimoine communal; écoles et formation; finances et sécurité publique; affaires sociales, culture et loisirs; travaux publics et services communaux; urbanisme, aménagement du territoire et environnement).

Des textes à revoir

Le principe accepté, les ayants droit ont approuvé tout aussi clairement les modifications nécessaires du Règlement d'organisation (RO).

On précisera que tout en répondant à la diminution des dicastères, les modifications apportées ont permis de répondre également à quelques changements intervenus ces dernières années dans la commune, notamment celui de son organe officiel

Toujours en lien avec cette modernisation politique, la

modification apportée à l'annexe II du règlement du statut du personnel a été approuvée sans un pli.

Les bons de garde dès la rentrée

L'adhésion au système des bons de garde, dans le domaine de l'accueil extrafamilial, n'a pas suscité davantage de débat, qui a été approuvée à une majorité évidente.

Ainsi, dès la rentrée d'août prochain, le soutien aux parents, qui font garder leur

enfant dans une crèche ou par une maman de jour reconnues, leur sera versé directement par l'intermédiaire des bons de garde. Le nombre de ces bons n'est pas limité dans notre commune.

Les parents concernés peuvent donc chercher dès à présent une place dans une institution reconnue; s'ils remplissent les conditions requises (taux d'occupation, en particulier), ils bénéficieront toujours d'un soutien financier proportionnel à leurs revenus.

Dernier objet de l'ordre du jour, la modification du règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois n'a suscité ni débat ni opposition. Il s'agissait d'une formalité, qui officialise le transfert de l'organe de conduite régional de protection de la population, en cas de catastrophe ou d'événement majeur, sous la responsabilité et la conduite de Jura bernois. Bienne (Jb.B.) | cm

Diminuer la quotité? Il faudra bien réfléchir...

Au chapitre des divers, plusieurs citoyens ont formulé diverses demandes, à commencer par celle d'un citoyen souhainant qu'en fin d'année, le Conseil municipal présente à l'Assemblée deux versions du budget communal 2021, l'une basée sur la quotité fiscale actuelle, l'autre sur une quotité diminuée d'un dixième.

Raymond Cossavella, conseiller municipal en charge des finances, a pris note de la proposition, en soulignant qu'elle sera étudiée. Et de préciser qu'en cette année de pandémie, dont les effets économiques ne sont pas encore chiffrables, le moment n'est pas forcément idéal pour baisser la quotité, même si les bons résultats 2019 peuvent certes légitimer une telle demande.

Le chef des finances ajoutait que les gros projets en cours – chauffage à distance, rénovation du bâtiment communal et agrandissement de l'école primaire, qui impliquent des investissements totaux de six millions de francs – ne parlent pas davantage en faveur d'une telle opération.

Il reste que le Conseil municipal se penchera très sérieusement sur cette proposition.

Vers un concept général des déchets

A la demande d'organiser une tournée verte, Michel Tschan, conseiller municipal, précisait que le statu quo sera de rigueur, jusqu'à la fin de cette année. Et d'annoncer qu'un concept général des déchets sera très probablement présenté durant la prochaine législature, lequel se dirigera sans doute davantage vers des points fixes de récolte (déchetterie des Carolines, conteneurs semi-enterrés) que vers une augmentation des collectes au porte à porte.

Un citoyen a proposé de construire une tour à hironnelles près du biotope sis dans les pâturages de

l'Envers. Le Conseil municipal en a pris bonne note et réfléchira à cette éventualité et aux partenariats éventuels sur lesquels il pourrait s'appuyer.

Sur remarque d'un citoyen qui s'est fait amender pour avoir parké le long du chemin des pâturages de l'Envers, avant Pâques et en un endroit utilisé très couramment pour stationner, les autorités ont précisé qu'elles n'ont jamais mandaté la Police cantonale bernoise pour verbaliser dans ce secteur. Les communes n'ont d'ailleurs aucun ordre à donner à cette police. Quoi qu'il en soit, la Municipalité prendra langue avec la PCB pour connaître ses pratiques en la matière.

Une manifestation pour la Fête nationale

En fin d'assemblée, Etienne Klopfenstein, maire, annonçait que le Conseil municipal et la Société de tir ont décidé de maintenir la manifestation organisée pour marquer la Fête nationale, au stand dans le pâturage de l'Envers. Des dispositions sanitaires ad hoc seront prises évidemment et les feux d'artifices ne seront tirés que si la situation le permet, sur le front de la sécheresse.

Par ailleurs, avant de souhaiter à toute la population de passer un très bel été et des vacances reposantes, le maire a remercié les participants à cette assemblée organisée dans des conditions pour le moins particulières.

Signalant que la pandémie n'a pas causé de problème sanitaire majeur dans la commune, à la connaissance du Conseil municipal, Etienne Klopfenstein a appelé la population à maintenir ses mesures de prudence. Il a également adressé ses remerciements à toutes les personnes et tous les groupes qui ont fait preuve d'une belle solidarité durant cette période de crise. | cm

La Commune propose un job d'étudiant

L'administration communale met au concours, pour ses différents services, un job d'étudiant à durée déterminée. Cette occupation rémunérée comprendra quelques heures de travail par semaine dès la rentrée d'août prochain et pour une durée d'une année. Vous suivez une formation tertiaire (dans l'idéal, vous avez déjà obtenu un CFC d'employé/e de commerce), vous possédez de bonnes compétences rédactionnelles et vous maîtrisez les outils informatiques standards? Ce job est pour vous! Nous attendons votre

offre de service, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 3 juillet 2020 à l'adresse du Conseil municipal, Grand'rue 17, 2606 Corgémont.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétaire municipal, Fabian Burgunder, au 032 488 10 33.

On précisera que dès août 2021, l'administration engagera à nouveau un/e apprenti/e; elle y a renoncé cette année en raison de son installation dans des locaux provisoires. | cm

Réclame

CORTÉBERT

Un ibis chauve de passage dans la région

Certains d'entre vous ont certainement pu observer dans la zone humide le long de la route à l'entrée de Cortébert cet oiseau très particulier. En voie de disparition, l'ibis chauve fait partie d'un plan de réintroduction en Europe.

Ce spécimen est une femelle de 3 ans nommée Giorgia, elle descend de parents détenus en zoo et a éclos en 2017 au Tierpark Rosegg. Après quelques jours, elle a été transférée à Uberlingen au bord du lac de Constance pour intégrer le team de réintroduction des ibis chaus. Elle a

appris à migrer vers le sud de la Toscane (WWF Laguna die Orbetello) accompagnée par ses congénères et d'un ULM!

Giorgia a décidé d'elle-même de ne pas retourner se reproduire cette année, malgré le fait qu'elle soit en âge de le faire. Elle est maintenant complètement autonome et capable de rejoindre son lieu de reproduction et d'hivernage comme elle le souhaite. Il est très important que ces animaux n'aient pas de contact avec les humains, nous devons donc garder nos distances. | jan lais, cormoret



Giorgia, ibis chauve, vue ces jours à Cortébert

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



CORTÉBERT

De la lecture pour les vacances

Juste à temps pour pouvoir les emporter avec vous et passer un bel été en leur compagnie, de nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque:

ADULTES

De bonnes raisons de mourir | Morgan Audic

Au soleil redouté | Michel Bussi

L'Enigme de la chambre 622

| Joël Dicker

L'ombre du renard | Nicolas Feuz

Blind Date | Joy Fielding

Femmes sans merci | Camilla Läckberg

Se le dire enfin | Agnès Ledig

Neuf parfais étrangers | Liane Moriarty

La vie est un roman | Guillaume Musso

Lola, cheffe de gang

| Melissa Scrivner Love

ENFANTS

Mes p'tits contes de Bienne et du Jura bernois

Venez faire le plein de livres pour les vacances!

Dernière ouverture: le mercredi 1^{er} juillet. Réouverture: le mercredi 19 août.

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été. | sg

Les Ruaux



Depuis des années, une partie des automobilistes qui utilisent le chemin vicinal des Ruaux roulent à une vitesse excessive lorsque le chemin est sec. Cela produit beaucoup de poussière qui incommodent les autres usagers du chemin et les maisons voisines, même de l'autre côté de la voie de chemin de fer. Les immeubles situés près de l'abri de protection civile souffrent aussi particulièrement de la situation. Pour sensibiliser les usagers, il a été décidé d'installer l'info-radar à l'entrée du village près de l'abri PC. La route y est en partie en gravier. Une vitesse maximale de 20 km/h

est recommandée à cet endroit entre le bovi-stop et le début de la route asphaltée, à l'image d'une zone de rencontre, à tout le moins lorsque le gravier est sec. Les usagers sont appelés à penser aux voisins en passant à cet endroit. Même au volant de sa voiture, personne n'est seul au monde. Si la situation ne devait pas s'améliorer, une mesure de restriction à la circulation avec contrôles de police à la clé pourrait être envisagée, mais le Conseil municipal ne souhaite pas en arriver là. Merci dès lors aux usagers de ce chemin de se comporter en personnes civilisées. | cm

Le stress VOUS submerge?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

Pour vous démarquer en un...

clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire
Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Quelques dons

A la Ludothèque de Saint-Imier, le Conseil municipal a attribué mardi dernier un don de cent francs. Le même montant a été offert à la section Bienne-Jura bernois de Procap.

Pour son prochain festival musical à but non lucratif, agendé à août 2020, les autorités ont également accordé une somme de cent francs au Salon de musique de Cormoret.

La Grenouille, centre de théâtre jeune public établi à Bienne, recevra aussi un don de cent francs. | *cm*

Syndicat des eaux : nouveau visage

Parmi plusieurs candidatures, le Conseil municipal a choisi de proposer celle d'Olivier Delobel, pour succéder à Pascal Walther au comité du Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret. Sa nomination doit être avalisée par la prochaine assemblée des délégués.

Les autorités remercient Pascal Walther pour le travail accompli au sein de cet organe, ainsi qu'Olivier Delobel pour sa mise à disposition. Elles souhaitent à ce dernier beaucoup de plaisir dans sa future nouvelle fonction. | *cm*

Diminuer frais et impacts environnementaux



Le nouveau véhicule communal

La Municipalité vient d'acquiescer et de mettre en service le nouveau véhicule communal qui était inscrit au budget 2020. Cet engin permettra de réduire les coûts et la pollution des petits transports, en évitant aux services techniques de devoir utiliser un gros engin pour le déplacement de personnes ou d'objets de faibles dimensions.

Par ailleurs, grâce à cette voiture, les employés de l'administration et les membres des autorités municipales pourront limiter leurs frais de déplacements, en lien évidemment avec les affaires communales. Le personnel l'utilise pour des trajets de courte distance.

Le véhicule a bien sûr été customisé aux couleurs de la Municipalité. | *cm*

L'Espace Nicolas Béguelin appartient à la SDC

La Municipalité a vendu le bâtiment qui abrite l'Espace Nicolas Béguelin à la SDC (Société de développement et d'embellissement de Courtelary, présidée par Michel Zurbuchen). Cette société a mis en valeur cet immeuble, qu'elle entretient, rénove et fait vivre depuis le début des années 1990, investissant temps et

argent dans les différents travaux et autres manifestations.

Il apparaissait donc très logique de le lui vendre, en régularisant une situation de fait, avant que la SDC n'entreprenne de nouveaux et importants travaux.

Tout prochainement en effet, la réfection du sol et des sanitaires sera lancée par la nou-

velle propriétaire. L'acte de vente a été signé la semaine dernière et le transfert sera effectif dès son inscription au Registre foncier.

Le Conseil municipal souhaite bon vent à la SDC et la remercie chaleureusement de son implication concrète à la vie sociale et culturelle de la commune. | *cm*



C'est très logiquement à la SDC, qui le met en valeur, l'entretient et le gère, que la Commune a vendu l'Espace Nicolas Béguelin

Nouvelle directrice pour Les Moussaillons

Le Conseil municipal vient de nommer la nouvelle directrice de la crèche Les Moussaillons, en la personne de Zahia Rahmani, une habitante de La Chaux-de-Fonds, jeune quadragénaire possédant déjà une belle expérience dans le domaine. Educatrice de l'enfance diplômée, la nouvelle employée possède également

une pratique de la gestion d'équipes. Engagée à un taux de 70 pour cent, elle entrera en fonction le 1^{er} août prochain.

Zahia Rahmani a été choisie parmi une longue liste de candidatures, dont plusieurs de haute qualité. Les autorités municipales se réjouissent de collaborer avec elles et lui souhaitent d'ores et déjà la bienvenue. A

Coraline Meier, qui a assuré la fonction directoriale depuis le passage au caractère communal de l'institution, le Conseil municipal adresse ses chaleureux remerciements; il est très heureux qu'elle demeure fidèle à la crèche locale, où elle avait souhaité privilégier les tâches d'éducatrice, plutôt que la direction pédagogique. | *cm*

Cassons combustibles : les abus foisonnent

Mercredi 17 juin, une fois de plus, les services techniques ont été confrontés à une situation déplorable, en de nombreux endroits de la commune: des citoyens irrespectueux, volontairement ou non, avaient déposé sur les chaussées quantité d'objets ou matériaux cassons qui n'avaient vraiment rien de cassons combustibles...

Le métal à la Châtelaine!

Conséquemment, les autorités répètent une fois encore que les collectes de cassons combustibles sont réservées aux gros objets (meubles, matelas, volumineux récipients plastiques, notamment), composés de matériaux combustibles (bois, matière textile ou plastique, etc.) et dont les

dimensions empêchent de les glisser dans un sac officiel consigné.

Les meubles et autres gros objets de composition mixte seront préalablement débarassés de leurs parties métalliques.

Toutes les pièces constituées entièrement ou majoritairement de métal devront être apportées, les jours de collecte ad hoc (voir le MémoDéchets) et durant les heures d'ouverture, au garage de la voirie qui est situé au numéro 9 de la Châtelaine.

Une étude en cours

Face à la multiplication des incivilités dans ce domaine, la Commune réfléchit actuellement à une nouvelle organisation des collectes, qu'elle entend mettre en place dès l'année prochaine.

En attendant, et afin que ce service gratuit puisse continuer à être offert à la population, chacun est instamment prié de respecter les règles en vigueur. Merci par avance. | *cm*



Les déchets de ce genre n'appartiennent nullement à la catégorie des cassons combustibles et doivent être apportés au garage de la voirie, lors des collectes ad hoc

COURTELARY

La Fibule d'Alaric : tout un symbole

Chacun s'accorde à dire que les diverses manifestations à caractère culturel organisées au chef-lieu d'Erquël ont toujours rencontré l'adhésion d'un large public. Pour exemples, la présentation de l'ouvrage de Francis Zeller *Une fenêtre sous la lune*, le vernissage de l'exposition *Suze notre rivière*, la cérémonie de remise des prix littéraires du canton de Berne ou encore la sortie de presse du numéro d'intervalles consacré à Courtelary ainsi que *Mosaïques*, le superbe ouvrage publié par la section d'Erquël de la Société jurassienne d'Emulation à l'occasion de son 150^e anniversaire.

Le prix de la Fibule d'Alaric s'inscrit donc tout logiquement dans cette démarche et a en outre un grand mérite, celui de l'originalité. En effet, la Fibule d'Alaric est chargée de symbole.

La fibule tout d'abord, cet ancêtre de l'épingle de sûreté, utilisée aussi bien par les Etrusques que par les Gaulois, était une sorte de broche qui servait àagrafer la tunique en particulier et les pans de certains autres vêtements en général. Cet aspect rassembleur a valeur de symbole: rassembler et unir sous un même toit les divers artisans de la culture. Alaric, quant à lui, était le chef des Wisigoths et son nom est étroitement associé à Courtelary puisque le premier document sur le village, datant de 962 (ou 968, selon les sources), mentionne *Curtis Alarici (Alarici)*, soit la ferme d'Alaric.

Rappelons encore que la jolie statuette *Fibule d'Alaric* remise à chaque vainqueur du prix culturel est l'œuvre d'un enfant du lieu, Fabien Béguelin, bijoutier de son état.

Prix 2020

Ce concours organisé par la commission culturelle de la commune municipale de Courtelary a pour thème cette année *Création textile*, le délai court encore jusqu'au jeudi 17 septembre. La remise des prix aura lieu le vendredi 20 novembre.

Chaque personne intéressée à y participer peut consulter le règlement sous le lien suivant: www.courtelary.ch/wp-content/uploads/2020/03/Règlement-Fibule-dAlaric-2020.pdf (QR Code ci-dessous). | *fv*



COMMUNE DE COURTELARY ET CORMORET AVIS OFFICIELS



Cimetière : trop de tombes sont laissées à l'abandon



L'état de certaines tombes contrevient clairement à l'harmonie stipulée dans le règlement

Les autorités du chef-lieu ont été interpellées par des habitants de l'agglomération, quant à l'état du cimetière de Courtelary et Cormoret. Visite effectuée sur place, elles ont pu constater effectivement que de trop nombreuses tombes sont littéralement laissées à l'abandon et ont conséquemment été colonisées par des végétaux de grandes dimensions, qui poussent librement dans tous les sens, débordant sur les tombes voisines et les allées notamment.

Un appel aux familles

La Municipalité de Courtelary va contacter les familles des défunts inhumés dans ces tombes, celles qu'elle parviendra à localiser du moins. Par courrier personnel, comme par

le présent avis officiel, elle les exhorte à remettre les sépultures concernées dans un état répondant aux exigences du règlement du cimetière.

Ce règlement stipule notamment, en son article 36, que «tous les monuments et objets d'ornement doivent donner par leurs formes, leurs matériaux et leurs contenus, une impression de dignité et de décence et contribuer à l'harmonie du cimetière qui prime sur l'esthétique particulière de ces éléments distinctifs».

Variétés naines

Le règlement précise par ailleurs que les espèces végétales utilisées comme plantations permanentes doivent impérativement appartenir à des

espèces naines, de rosiers ou autres conifères en particulier; les espèces végétales envahissantes sont prosrites et aucune plante ne doit empiéter sur une autre tombe.

Plus loin, ce texte spécifie que les monuments ou objets non conformes aux prescriptions doivent être enlevés ou entretenus de manière à répondre à ces règles. Dans le cas où les familles des défunts ne procèdent pas aux travaux demandés, la commune les exécute par substitution, mais à leurs frais évidemment.

Assumant l'entretien des allées, les services municipaux concernés invitent les personnes concernées à faire de même avec les tombes et les en remerciant pas avance. | *cm*

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Cassons combustibles : de nombreuses entorses

Lors des deux dernières tournées de cassons combustibles, la Municipalité a constaté de nombreuses entorses, plus ou moins graves, aux prescriptions en vigueur. Ces dernières mettent en péril la pérennité de ces récoltes, gratuites pour les habitants, et augmentent considérablement et inutilement la facture des déchets pour la collectivité.

miers matériaux sont destinés à la benne ad hoc de l'EcoPoint, les autres à une élimination par sacs poubelles consignés, voire par conteneur pucé.

Les seuls emballages acceptés avec les cassons combustibles sont ceux que les agriculteurs utilisent pour leurs balles d'herbe; ces derniers paient en effet une taxe qui leur autorise ces dépôts.

Les emballages exclus

Première constatation: de nombreux emballages de carton, papier et/ou plastique, sont déposés par erreur. Les pre-

Avec les déchets ménagers

De nombreux sacs et autres emballages pleins, parfois fermés, étaient également déposés au bord des routes, lors

des deux dernière collectes. Or les déchets qu'ils contenaient – provenant parfois visiblement d'une poubelle de ménage! – n'ont absolument rien de déchets encombrants. Ils doivent être éliminés dans des sacs consignés, par les conteneurs semi-enterrés de l'EcoPoint.

Pour rappel: la récolte des cassons combustibles exclut tout objet qui peut prendre place dans un sac poubelle officiel. Seuls sont admis par exemple les meubles (sans métal!), matelas, jouets plastiques de grandes dimensions

ou autres volumineux récipients vides.

Les cassons combustibles doivent provenir des ménages uniquement, donc ni de l'artisanat ni de l'industrie et pas davantage des rénovations.

Des conteneurs pour les artisans

La plupart des artisans et commerçants de la localité utilisent la filière des conteneurs pucés et taxés au poids, pour éliminer leurs emballages et autres déchets. La Municipalité recommande, à tous leurs collègues, de faire de même. | cm



La plus grande partie de ces déchets devait être déversée dans la benne à carton ou dans des sacs taxés avec les ordures ménagères, à glisser dans un conteneur semi-enterré



Seules les planches de gauche étaient admises aux cassons combustibles



Les sacs noirs sont tout bonnement bannis, à la collecte des cassons combustibles comme dans les conteneurs semi-enterrés

Déclarations d'impôts

En raison de la fermeture estivale de nos guichets, veuillez penser à déposer vos déclarations d'impôts avant le 16 juillet. Après ce délai, elles ne seront traitées qu'à partir du 17 août. | cm

Fermeture de l'administration

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du lundi 20 juillet au vendredi 7 août inclus.

Durant la semaine du 10 au 14 août, l'administration sera ouverte les mardi et jeudi matin de 9h30 à 11h45 uniquement. Horaire normal dès le 17 août.

En cas d'urgence ou pour consultation de dossiers en dépôt public, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale.

Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt.

Nous vous souhaitons un bel été! | cm

Un caniveau pour commencer

Le premier chantier routier de la saison estivale, dans la commune, sera tout prochainement lancé au chemin des Planches, où l'on procédera à la réfection d'un caniveau.

Les usagers sont par avance remerciés de respecter la signalisation provisoire et de supporter avec compréhension les désagréments inévitables de tels travaux. | cm

Un bon d'achat aux aînés

Au vu des mesures sanitaires toujours en vigueur, le Conseil municipal a renoncé à proposer la traditionnelle course des aînés, qui se déroule annuellement en septembre. Pour compenser un peu l'annulation de cette occasion de rencontre très appréciée, les autorités ont décidé d'offrir un bon d'achat, valable dans les points de vente locaux, à chaque habitante et habitant de 65 ans ou plus.

Ce bon sera adressé personnellement au domicile de toutes les personnes concernées. | cm

L'EcoPoint mis à ban

Les autorités municipales rappellent que le site de l'EcoPoint a été officiellement mis à ban. Il est donc interdit formellement d'y stationner tout véhicule, en dehors du temps nécessaire au déchargement de déchets, par

ailleurs autorisé aux seuls habitants de la commune.

De fait, le stationnement d'un quelconque véhicule, sur cette place, sera désormais dénoncé au Ministère public, avec les suites que cela implique. | cm

Joyeux anniversaire Marine

et félicitations pour la réussite de ta maturité gymnastique et du permis de conduire.

Je te souhaite beaucoup de bonheur et plein succès pour ton avenir.

Ta grand-maman qui t'aime beaucoup.



COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Allocations familiales communales

Le règlement fixe la date du 30 juin comme référence pour le droit à l'allocation familiale communale. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer le principe qui est instauré depuis quelques années, à savoir, offrir deux rouleaux de 35 litres par enfant ayant moins de 18 ans le 30 juin. Cette année ce sont

176 enfants qui sont concernés, soit une allocation d'un montant de 7040 francs. Un courrier avec un bon sera adressé début juillet à tous les ayants droit. Attention, c'est jusqu'au 31 octobre, dernier délai, qu'il sera possible de passer à l'administration communale afin d'échanger le bon! | cm

Assemblée communale

Nous vous rappelons l'assemblée communale du lundi 29 juin qui se tiendra à la halle de gymnastique, rue des Pontins 15, dès 19h30. L'ordre du jour sera le suivant: 1. Prendre connaissance et adopter le Plan d'aménagement des eaux des Faverges (PAE des Faverges). 2. Discuter et voter un crédit d'engagement de 240 000 francs pour la réalisation des travaux du Plan d'aménagement des eaux des Faverges (PAE des Faverges). 3. Prendre connaissance et adopter le Plan d'aménagement des eaux du Bez (Combe-Grède) (PAE du Bez). 4. Passation et approbation des comptes communaux 2019. 5. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation (RO) du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et

protection civile du Jura bernois en acceptant le transfert de l'organe de conduite à l'association Jura bernois. Bienne (Jb.B). 6. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'acquisition des parcelles N° 33, située rue des Pontins 3 et N° 34, située rue des Pontins 1. 7. Prendre connaissance du décompte final relatif aux travaux de « Réduction des eaux claires parasites (ECP) et au remplacement des conduites d'alimentation et d'épuration de l'eau. » Route cantonale, (entre le pont de la Suze au centre du village et la limite de territoire avec la commune de Saint-Mier). 8. Informations sur le chauffage à distance. 9. Divers et imprévus. | cm

Fermeture de l'administration

Pendant les vacances d'été le bureau communal sera fermé du lundi 20 au vendredi 31 juillet, réouverture le lundi 3 août selon l'horaire habituel. En cas de nécessité, il sera possible de consulter les dossiers qui seront en publication en prenant rendez-vous par téléphone au 032 941 23 31. | cm

Eclairage public

Le Conseil municipal a attribué le remplacement complet de l'éclairage public à l'entreprise Luxtella de Marin-Epagnier. Dès qu'il sera connu, le planning des travaux sera détaillé dans ce journal. | cm

Délégation

Carlos Chatelain représentera la commune lors de l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, le 2 juillet prochain à Corgemont. | cm

CORMORET

Gym seniors bel automne

Les leçons de gym du mardi matin sont remplacées par de la marche. Mardi 30 juin, rendez-vous devant la salle paroisse de Courtelary à 9h30. En cas de pluie, la marche est annulée. Renseignements : fifi droz 032 944 18 02 | fd

VILLERET

Les nouveautés de la biblio

ROMANS ADULTES

- La vie est un roman* | Guillaume Musso
- Débris prosaïques* | Lydie Guerne
- Respire!* | Maud Ankaoua
- L'Enigme de la chambre 622* | Joël Dicker
- Nos espérances* | Anna Hope
- Jeux dangereux* | Danielle Steel
- Restez chez vous* | Nicolas Feuz
- L'engrenage du mal* | Nicolas Feuz
- Dix petits nègres* | Agatha Christie

LIVRES POUR LES PETITS

- Antonin le poussin, Lulu la tortue, Carole la luciole, Ursule la libellule* | Antoon Krings

Vous pouvez découvrir nos nouveautés sur le catalogue en ligne de la bibliothèque, en cliquant sur le site de villeret.ch, rubrique Vivre à Villeret-Bibliothèque et sur Facebook. | cz

BD

- Hubert Reeves nous explique les océans* | Hubert Reeves
- Au-delà des étoiles : la naissance d'un crew, volume 1* | Lesdeuxpareilles
- Les Schtroumpfs et le vol des cigognes, Les Schtroumpfs et la machine à rêver* | PEYO

DOCUMENTAIRES

- En route vers le sanctuaire de Petinesca* | Karine Meylan
- Tout le dessin manga* | Vallon
- Vivre à la campagne au temps des Romains* | Lucie Tissot
- Dinosaures, mammouths et cie* | Lucie Tissot

ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

Etrange deuxième semestre



Un élève de 10H s'occupe de l'une des deux ruches

Le 13 mars, nous étions loin de penser qu'un bouleversement complet de la suite du semestre était sur le point de se produire. Dès le lundi 16 mars, tout a basculé et le monde enseignant a dû s'adapter rapidement à cette situation inédite afin de poursuivre dans la mesure du possible un enseignement à distance vécu comme un défi. Elèves et enseignants ont donc appris à gérer autrement le temps d'école.

Soulignons le fait que l'école secondaire ne partait pas tout à fait dans l'inconnu, car les

outils informatiques sont utilisés régulièrement depuis plusieurs années. Les élèves avaient déjà tous une adresse de courriel, sésame indispensable à l'accès aux outils numériques mis en place. Près de trente ordinateurs ont été prêtés afin de permettre le travail à distance dans les meilleures conditions possible dans des familles où tout à coup tout le monde était logé à la même enseigne. La direction et les enseignants ont maintenu le lien avec les élèves et leurs parents en les contactant régulièrement.

Le retour à l'école s'est fait en deux temps à partir du mois de mai, ce qui a permis de retrouver des habitudes scolaires, un horaire standard et de faire le bilan du travail effectif réalisé pendant le confinement.

Activités mises entre parenthèses

Il a été difficile de renoncer à toute l'organisation de fin d'année, mais il fallait bien se rendre à l'évidence : les activités extrascolaires planifiées ne pouvaient avoir lieu. Nous avons été arrêtés brusquement au moment

où la Fête de la Solidarité allait entrer dans la phase décisive de sa réalisation. Ce n'est que partie remise, car elle est d'ores et déjà inscrite à l'agenda de l'année scolaire prochaine. Le travail effectué sera repris et développé, c'est certain!

Fin d'année scolaire

Même si tout ce qui était prévu a été remis en question, nous vivrons une dernière semaine d'école particulière avec d'autres activités : la chance de refaire des balades dans notre belle région a été saisie et diverses animations pédagogiques du Parc Chaseral permettront de redécouvrir d'encore plus près la nature et ses secrets. En plus de ces sorties, les élèves auront l'occasion de se mesurer lors de différents défis et d'admirer les réalisations faites dans le cadre des projets individuels.

Organisée sans la présence des parents, la cérémonie de clôture des élèves de 11^e est tout de même maintenue entre élèves dans une proportion qui permet à l'école d'assurer le respect des règles sanitaires toujours en vigueur.

La fin de semaine sera aussi le moment choisi pour remettre quelques prix aux élèves avec notamment le concours d'affiches destinées à la Fête de la Solidarité ainsi que le concours de dactylographie avec Tap'Touche.

A l'école des abeilles

Une classe de 10^e année a eu l'opportunité de découvrir le monde de l'apiculture. En effet, un espace aux alentours de l'école a été aménagé afin d'accueillir deux ruches. Ce projet va bien au-delà de la construction de celles-ci, car il englobe toute la réflexion autour de la biodiversité et de la protection des espèces telles que les abeilles dont la disparition inquiète les scientifiques. Les élèves ont été sensibilisés à la protection de ces insectes dont l'action est vitale pour la nature et pourront participer à la suite de ce beau projet. L'entretien des ruches, la récolte et la vente du miel en font aussi partie, tout comme la création d'un budget et la recherche de financement. Un logo a été créé à cette occasion et imprimé sur de jolis sacs mis en vente. | pb

LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

Un repos bien mérité

Alors que nous semblons quitter lentement le temps de la pandémie, voici que les activités reprennent l'une après l'autre, que tout est bientôt comme avant. L'un des slogans élaborés au cours du semi-confinement est : *pas de retour à l'anormal*. Est-ce que notre normalité précédente n'était qu'apparente? Peut-être. Car si ce slogan veut surtout alerter sur la destruction de la planète par une logique de croissance économique infinie, je crois qu'il permet aussi de nous interroger sur ce qui produit cette croissance: notre travail. Pendant des siècles, le travail a été vu comme une corvée, une punition. Dès le livre de la Genèse, Dieu l'impose à l'homme comme un châtiment en raison de sa dégustation du fruit défendu. Mais voici qu'aujourd'hui, travailler est vu comme quelque chose de plutôt positif. Si l'on s'est toujours méfié des personnes oisives, qui ne faisaient rien, le travail n'était pas pour autant vu positivement. La preuve avec la noblesse, qui ne travaillait ou ne travaillait que très peu. Tandis que notre monde, dominé par la bourgeoisie, valorise au contraire le travail et la réussite apportée par celui-ci.

La religion juive et, à sa suite la religion chrétienne, instaurent un jour de congé, nommé le Sabbat. Ce jour se justifie dans les textes bibliques

de deux façons. Une première fois, à la suite immédiate de la sortie d'Égypte, par le fait que Dieu, après avoir œuvré six jours pour créer le monde s'est reposé et que son peuple doit en faire de même. Une seconde fois, lorsque Moïse reçoit les tablettes de la Loi, le Sabbat représente un repos en commémoration de la sortie d'Égypte, de la fin de l'esclavage.

Dans notre société souvent très active, pour ne pas écrire agitée, entendre un tel discours fait du bien. Si Dieu lui-même s'est reposé un jour, nous pouvons en faire de même, non? Et si son peuple observe le repos, c'est aussi pour marquer symboliquement la fin de l'esclavage, du travail plus ou moins absurde, mais en tous les cas, forcé. Pour dire que les grandes œuvres de l'Égypte de l'époque sont belles, mais pas essentielles à une vie épanouie.

Retournerons-nous donc à la normale, à l'anormale? Continuerons-nous de nous tuer à la tâche parce que c'est ainsi que l'on nous dit que l'on réussit sa vie? Ou oserons-nous accepter le repos, tout immérité soit-il, est un bien précieux et nécessaire à notre équilibre? *Quel normal* et quel retour ou nouveau départ? A nous de choisir en connaissance de cause!

| david giauque, pasteur

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Honneur aux jeunes!

Aux marches du Palais

Un après-midi rien que pour les 6-10 ans : jeux, joutes et bal masqué! Le mardi 7 juillet de 14h à 16h au terrain de foot de Courtelary.

Tutoriel pour le bricolage et infos sur www.referguel.ch

Inscription au plus vite auprès d'Alain Wimmer, alain.wimmer@referguel.ch.

En marche dans le Vallon

Il y a des situations difficiles qui poussent à devenir imaginatifs! C'est le cas pour ce nouveau camp de confirmation ou de fin de KT qui se déroulera du samedi 27 au lundi 29 juin. Pour clore en sens et beauté leur

parcours de catéchisme, les jeunes de 11^e passeront sur les sentiers à pieds, en train, pour y (re)découvrir les églises protestantes qu'ils connaissent déjà un peu. Le périple les emmènera de l'église de Sombeval au temple de La Ferrière samedi. Les deux jours suivants seront consacrés à la préparation active de leur confirmation ou non-confirmation, le 23 août prochain. Ce jour-là, c'est dans l'immense espace du Manège de La Ferrière qu'ils offriront à leurs familles et aux paroissiens de l'Erguël, leur message personnel et engagé. | Ida

PAROISSES RÉFORMÉES, CATÉCHISME DU VALLON DE L'ERGUËL

Chers catéchumènes du Vallon

Au joli mois de mai, un concours-photos vous a été proposé avec pour thème *Comme ça j'suis moi!*. Et notre bonheur a été total en voyant arriver près de 50 photos! De vous et de ce qui vous tenait à cœur.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation.

Et puis il y a eu le tirage au sort, devant un huissier ou presque, mais en tout cas en toute impartialité. Voili-voilà donc les noms des vainqueurs:

Noémie Bühler, Fannie Tschan, Mirco Tschan, Liam Peter et le duo de frère et sœur Célia et Gaëtan Rohrer.

A eux les bons cadeaux pour la BD de leur choix!

Sur le site des paroisses du Vallon, les photos seront bientôt visibles, alors... soyez curieux et tapez www.referguel.ch!

Bonne suite d'école à chacune et chacun et à plus ou moins bientôt!

| l'équipe-caté, florence, paula et sarah



LETTRE DE LECTEUR

1. Sonvilier donnera-t-il l'exemple?
2. Et si Sonvilier donnait l'exemple?
3. L'exemple viendra-t-il de Sonvilier?

Dans le *Journal du Jura* de samedi dernier, où je découvre toujours avec plaisir des nouvelles de mon ancienne région de domicile et de travail, j'ai lu avec grand intérêt l'excellent éditorial de Philippe Oudot, ainsi que son reportage sur les mesures compensatoires du parc éolien des 4 Bornes.

Durant X années en tant qu'enseignant à Sonvilier, j'ai été profondément sensibilisé aux énergies renouvelables, exploitées par les parcs photovoltaïque et éolien de Mont-Soleil/Mont-Crosin. Lorsque je me rends dans le Vallon, j'admire invariablement les majestueuses hélices qui bordent ses hauteurs. Et aujourd'hui, j'ai le grand espoir que la commune de Sonvilier montrera l'exemple, le 27 septembre prochain, en décidant que la sauvegarde du climat et les demandes de la jeunesse priment sur les atteintes temporaires au paysage.

Avec Philippe Oudot, je me plais à souligner que le parc éolien des 4 Bornes est exemplaire, avec une liste et une qualité de mesures compensatoires tout bonnement exceptionnelles. Le paysage subira certes une modification réelle; mais la biodiversité de la montagne y gagnera, elle, en possibilités concrètes de retrouver sa diversité et sa densité. Cela en produisant, très proprement, cette énergie électrique dont nous sommes tous tellement dépendants.

Si je vivais encore à Sonvilier, où j'ai gardé tant de bons souvenirs, c'est sans hésiter que je glisserais un *oui* enthousiaste dans les urnes cet automne.

| olivier studer, büren an der aare (ancien enseignant au collège de sonvilier)

Retrouvez le journal de la semaine dernière en ligne sur notre site internet

bechtel-imprimerie.ch

CENTRE DE CULTURE ET LOISIRS

Le monde a rétréci pour Josette

Le CCL se réjouit du retour de beaux jours, de la perspective d'une reprise progressive de ses activités et de présenter à nouveau à son public des spectacles d'arts vivants



La Covid-19 aura eu raison de l'Imériale et d'une partie de la saison de spectacle du Centre de culture et de Loisirs. Qu'à cela ne tienne, le CCL vous propose quelques instants d'évasion en accueillant ce samedi 27 juin le spectacle La promenade à Josette, de la Compagnie qui Perds ses clefs.

Cette déambulation de 3 marionnettes géantes ne manquera pas de surprendre les passants, badauds et autres voisins à leurs fenêtres.

La promenade à Josette Des géants dans la rue

« Josette a 76 printemps, et lorsqu'elle sort, elle est toujours bien mise. Elle sort son chien, Eustache, fier boule – dogue anglais. Un vieux couple. Peut-

être même que c'est Eustache qui sort Josette. On ne sait pas si le chien ressemble à sa maîtresse ou si c'est l'inverse. Mais aujourd'hui en sortant, rien n'est comme d'habitude, le monde a rétréci! »

De 10h à 11h sur l'espace public de Saint-Imier.

Départ aux alentours de la place du 16 Mars, déambulation sur les trottoirs de la rue Francillon, place du Marché. | vg

Centre de Culture et Loisirs
Marché 6, 2610 Saint-Imier
032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch

Samedi 27 juin
Déambulation de 10h à 11h

Les photographies d'Ilan, derniers jours!

Fréquentation record pour le travail de ce jeune photographe et des photographes confirmés qui se sont associés à cette exposition singulière.

La respiration lente, immobile dans le froid et la rosée du matin, le doigt sur le déclencheur... Ilan Cantoni a capturé l'instant furtif et captivant de ces rencontres avec la vie sauvage. Elève de l'école secondaire, Ilan Cantoni présente son projet photographique avec le soutien du Centre de culture et de Loisirs.

L'exposition de ces œuvres photographiques animalières a la particularité d'être mises en situation au travers d'une scénographie comprenant animaux empaillés – mis à disposition par le Musée de Saint-Imier – et des photographies de paysages caractéristiques de nos forêts et de nos plaines, réalisées par quatre autres photographes confirmés. Pour Ilan, cette expo est l'occasion

d'affronter le regard du public, et pour celui-ci de découvrir l'univers déjà très riche de ce jeune artiste en devenir.

« La photographie animalière est quelque chose d'exceptionnel, explique Ilan. Elle procure des émotions incroyables. Se trouver en face d'un animal provoque une poussée d'adrénaline que, j'espère, vous ressentirez à votre tour en voyant mes clichés. »

Avec la participation de Rolf Jenzer, Conrad Kölbl, Nils Künzli, Mathieu Rod et du Musée de Saint-Imier. L'exposition se termine dimanche! | ccl

Centre de Culture et Loisirs
Marché 6, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch
Jusqu'au 28 juin
Ve 14h-18h, sa-di 14h-17h
Entrée libre

PSHV

Climat et régions de montagne

Le parlement a approuvé la loi sur le CO₂ et décidé d'un certain nombre de taxes. Faut-il y voir un clivage villes-campagnes? S'agissant d'une taxe sur les billets d'avion, la Suisse n'est pas un pays suffisamment grand pour devoir prendre l'avion pour aller dans les régions périphériques, comme ce pourrait être le cas en Suède.

Pour les villes, il est possible très facilement de s'adapter au réchauffement climatique: on enclenche la climatisation et c'est réglé. C'est plus difficile dans les montagnes. Le permafrost n'est pas climatisé. Les régions de montagne sont les plus exposées au réchauffement climatique: fonte des glaciers, glissements de terrain de plus en plus fréquents en raison de violentes pluies, qui commencent à ressembler à la mousson, fonte du permafrost qui déstabilise les pylônes des téléphériques, piliers du tourisme, ou les antennes de télécommunication. Rappelons les éboulements catastrophiques de Gondo et du Val Bregaglia qui ont coûté des vies humaines. A quand remonte le dernier hiver rigoureux? L'hiver dernier, on a très bien pu circuler même sans 4X4. En revanche, dans l'Arc jurassien, les skieurs n'ont pas pu pratiquer leur sport favori. | pshv

SAINT-IMIER

Spectacle événement Ladies Night pour fêter la fin du confinement

Rendez-vous le samedi 5 septembre à la salle de spectacles de Saint-Imier

Après avoir enflammé le théâtre des Abeilles à La Chaux-de-Fonds pendant 8 belles soirées dont une magnifique supplémentaire, la comédie *Ladies Night* revient pour une date ultime à la salle de spectacles de Saint-Imier.

La Cie des Abeilles s'allie au FC Saint-Imier et à la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary pour présenter une soirée exceptionnelle sous le signe de l'humour en présentant la pièce de théâtre *Ladies Night* qui a été rendue célèbre par le film *The Full Monty*.

Cette comédie met en scène six chômeurs en fin de droit dans une ville du nord de l'Angleterre durant la crise des années 1980. Dans cet univers un peu morose et terne, ces ouvriers décident alors de monter un spectacle de strip-tease avec l'aide d'une ancienne danseuse et la complicité d'un gérant de pub afin de gagner un peu d'argent.

Le retour d'Alain Jacot à la salle de spectacles de Saint-Imier

La Cie des Abeilles est une compagnie de théâtre professionnelle créée en 2017 par

Alain Jacot, ancien membre de la troupe Saintimania, Vincent Held, Aure-Marine Dawalibi, Jacint Margarit et Floriane Iseli. Alain Jacot et un autre ancien membre de la troupe Saintimania remontent sur scène, puisque Christian Mukuna, maintenant comédien et humoriste aura le plaisir de faire partie de cette représentation exceptionnelle.

Célébrer la fin du confinement avec humour

La force de ce spectacle réside également dans ses thématiques qui sont aujourd'hui brûlantes d'actualité. Après de longs mois difficiles où la vie sociale et la culture ont été mises à mal, c'est l'occasion de se retrouver et de partager une pièce aussi touchante que drôle pour célébrer cette fin de confinement.

Des informations pour les prélocutions suivront la semaine prochaine.

Informations complémentaires

Compagnie: Cie des Abeilles; mise en scène: Jacint Margarit;

chorégraphie: Giliane Béguin; scénographie: Vincent Held; construction des décors: Rico Longobardi et le SEMO; cos-

tumes: Alain Jacot et Myriame Gruring; jeu (8): Théo Castro, Didier Chiffelle, Christian Mukuna, Marie-Claude Gignac,

Vincent Held, Alain Jacot, Jacint Margarit et Enrique Medrano. | ct



Photo: © myriambd

SAINT-IMIER

L'été sera-t-il chaud pour les jeunes d'Erguël ?

« On sent qu'il y a de l'électricité dans l'air », constate Alexandre Bédât, chef de service de l'Action sociale de Saint-Imier



Dans les écoles de Saint-Imier, l'heure va bientôt sonner pour des vacances sans doute pas comme les autres

Selon lui, durant la période de semi-confinement imposé en raison de la crise du Covid-19, les enfants et les jeunes adultes se sont autant sentis exclus de la vie sociale que leurs aînés de plus de 65 ans, dont on a beaucoup plus parlé. Ecole à distance, lieux de rencontres comme l'Espace Jeunesse de l'Erguël fermés de mi-mars à début juin, pas d'activités dans les clubs sportifs, interdiction de réunions en groupes dans les rues, règles sanitaires à respecter, conflits familiaux en augmentation... toutes ces contraintes ont pesé lourd sur le moral de la jeunesse imérienne. S'ajoute encore à cela un sentiment de frustration et d'injustice pour les élèves qui éprouvent une sensation d'inachevé et l'impression d'avoir obtenu leurs diplômes de fin d'année au rabais, sans grandes cérémonies pour les féliciter.

Pour l'heure, la commune ne dispose pas encore de chiffres fiables sur l'évolution du nombre de jeunes qui se trouveraient dans des situations problématiques, mais le climat de tension est bien perceptible dans les écoles et les services sociaux.

Les petits moins touchés que les grands

Selon Alexandre Bédât, la majorité des jeunes enfants aurait relativement bien vécu cette période particulière, même si le travail scolaire à domicile a révélé de grandes disparités sociales, selon la disponibilité des parents pour les aider à faire leurs devoirs et la qualité de l'équipement informatique disponible à la maison.

Les adolescents et les jeunes adultes ont, eux, plus sérieusement dû ronger leur frein et ont eu beaucoup de peine à respecter les consignes de sécurité sanitaire.

L'avis d'un homme de terrain

« Durant les dernières semaines, la police cantonale est souvent intervenue dans les rues de Saint-Imier pour tenter de faire respecter auprès des jeunes les règles imposées par l'état de situation extraordinaire. Les jeunes qui traînaient dehors la nuit ont reçu des amendes, certains plusieurs le même jour. » C'est ce qu'a pu observer sur le terrain Neves Kalemba.

Depuis plusieurs années, cet assistant socio-éducatif fraîchement diplômé patrouille

à son propre compte sur les points chauds de la cité imérienne pour tenter de calmer les esprits, éviter les tapages nocturnes, les bagarres et les incivilités. Riche de sa propre expérience (enfant-soldat en Angola, footballeur de haut niveau en Italie puis en France, avant de sombrer dans la dépression et la drogue, pour faire court!), Neves Kalemba est convaincu qu'il faut apprendre aux jeunes à ne pas tomber dans les pièges de l'existence, à ne pas se laisser entraîner par les dynamiques de groupe sans réfléchir, à ne pas prendre pour argent comptant la vision du monde propagée par les réseaux sociaux. « Il y a des gamins qui se shootent à la codéine pour ressembler à leurs idoles, certains rappeurs français ou américains » regrette

Neves Kalemba. Il estime qu'il faudrait aussi éduquer pas mal de parents et leur faire comprendre, par exemple, qu'un enfant de 14 ans n'a rien à faire dans les rues après 22 heures.

Quelles offres d'activités pour les jeunes ?

Son association Art-Terre Connexion propose des appuis personnalisés aux jeunes en difficulté, notamment en les aidant dans leurs recherches d'apprentissage ou de travail. Pour surmonter la frustration ludique, des ateliers de boxe thaïe ont également été mis sur pied.

Du côté de l'Espace Jeunesse d'Erguël, ouvert à tous les jeunes de 6 à 17 ans des communes du Haut-Vallon, de Renan à Courtelary, les activités estivales habituelles ont

presque toutes pu être maintenues. Alexandre Bédât espère que la piscine de Saint-Imier jouera pleinement son rôle de lien social durant les vacances, qui s'annoncent très particulières pour de nombreuses familles qui les passeront sans doute en restant à la maison. Plusieurs activités sportives et ludiques en groupes y seront proposées durant le mois de juillet par l'Espace Jeunesse d'Erguël.

Et peut-être que les baignades permettront de rafraîchir un peu les esprits de toutes les générations avant une rentrée post-pandémique qui promet d'être chaude, au niveau scolaire, économique et social ! | t/

www.e-j-e.ch
Facebook : art terre

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Succès populaire pour ça me dit marche !

Le soleil et les marcheurs n'ont pas boudé l'opération *ça me dit marche!*, samedi passé, sur les hauteurs de Saint-Imier. Une bonne cinquantaine de personnes, dont le maire Patrick Tanner et le conseiller municipal Jean Luc Berberat, en charge de la culture, ont ainsi rallié Mont-Soleil pour

participer à la visite commentée de l'exposition FORMAT.

Egalement de la partie, Martin Reber, chef de l'agence du Jura bernois de l'Office cantonal de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires, a salué le succès rencontré par cette balade, la première organisée dans le canton suite au

déconfinement. Quant à Swann Thommen, concepteur de l'exposition en plein air et guide de cette excursion d'une heure et demie, il a ravi son public par ses commentaires éclairés et passionnants sur les différentes démarches artistiques des 11 photographes invités. | cm



COURRIERS DE LECTEURS

Quatre Bornes : collaboration entre l'éolien et le tourisme

Les opposants au parc éolien des Quatre Bornes mettent notamment en avant le prétendu danger que ce projet ferait planer sur l'attractivité régionale. L'Espace Nordique Erguël ne peut que démentir cela.

En tant qu'acteur social et touristique hivernal important de cette région, exploitant les réseaux de pistes de l'Envers et du Droit, l'Espace Nordique Erguël a été associé aux discussions et aux négociations préalables, menées durant les études pour le parc. Relativement inquiet au départ, l'ENE a vite été rassuré : un esprit de collaboration particulièrement constructive a conduit les échanges vers des solutions gagnantes pour chacun des partenaires.

L'ENE a trouvé un partenaire à l'écoute, qui attache une grande valeur à la qualité des loisirs régionaux. Le concepteur et futur exploitant du parc a en effet pris l'engagement écrit de contribuer aux frais d'exploitation des pistes de ski nordique ; un engagement fort, puisqu'il fait l'objet d'une convention en bonne et due forme. Cette participation assure l'avenir de ce sport populaire sur nos hau-

teurs, tant que le réchauffement climatique n'y mettra pas un terme faute de neige. La collaboration de la société éolienne permettra en particulier d'améliorer l'entretien et la signalisation des pistes dans le secteur des Quatre Bornes, ainsi que la communication en général de notre Centre nordique.

Au demeurant, le concepteur du parc prendra évidemment à sa charge les aménagements dans le terrain, liés à quelques modifications de tracés rendues nécessaires par l'implantation des machines.

Les loisirs sportifs et le tourisme de l'Erguël sortiront donc gagnants d'un projet démocratiquement nécessaire : l'acceptation claire de la Stratégie énergétique 2050, voici trois ans, implique des engagements concrets pour les énergies renouvelables. Des engagements importants dans notre région comme ailleurs dans le pays, et ici dans la source qui est la plus prometteuse, à savoir notre vent. Les skieurs de fond savent bien qu'il souffle abondamment sur nos crêtes.

| hubert droz, président de l'espace nordique erguël

Eoliennes et immobilier : rétablir la vérité

Dans une récente lettre de lecteur, Paul Boillat (Le Boéchet) affirme que les parcs éoliens impliquent des pertes de valeurs immobilières et la fuite des habitants. Il attaque gravement les autorités fédérales coupables à ses yeux de camoufler cette vérité. C'est tout simplement faux. Prenons deux exemples suisses qui ont fait couler beaucoup d'encre et qui sont révélateurs. A Saint-Brais, alors qu'une des deux éoliennes est située il est vrai trop près des habitations, le village ne s'est pas vidé. Au contraire, le nombre d'habitants a augmenté ces dernières années et le maire favorable aux éoliennes a été réélu. En Valais, à Charrat, la grande éolienne Adonis a provoqué de vives critiques et des craintes ont été

émises concernant les valeurs immobilières. Résultat : la population a augmenté de 10 %, le prix des terrains de 5,5 % et aucune perte de valeur immobilière n'a été constatée. Conclusion : ce n'est pas en agressant les autorités fédérales et en citant des exemples étrangers incomparables que les opposants aux éoliennes marqueront des points. Restons en Suisse, donnons des exemples vrais et corrects sans travestir la réalité et la vérité, et le débat démocratique pourra réellement avoir lieu avant la votation du 27 septembre à Sonvilier. Avec des arguments et des opinions. Mais pas avec des contre-vérités qui n'ont pas leur place dans une campagne avant une votation. | vincent marchand, sonvilier

AVIS MORTUAIRE

Aimez-vous les uns les autres

Ses enfants :
Jean-Daniel et Mayuree Tüscher à Sriracha, Thaïlande
Catherine et Roland Krüttli-Tüscher à Renan
Marilyne et Yanick Staub-Tüscher à Gland

Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils :
Kevin et Jessica Staub et leur petit Lyam
Manon Krüttli et son ami Jonas
Loïc Staub et son amie Sophie
Phornappa, Nattapon et Wimonpan-Lina Tüscher

Son frère :
Georges et Martha Schwegler, leurs enfants et petits-enfants

Son compagnon et ami :
Henri Aimo

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Pia Tüscher**
née Schwegler

qui nous a quittés dans sa 92^e année
Saint-Imier, le 17 juin 2020

La famille adresse ses chaleureux remerciements au personnel de La Roseraie à Saint-Imier pour les bons soins prodigués et sa grande gentillesse.

En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille : Catherine Krüttli-Tüscher
Etoblon 5
2616 Renan

Cet avis tient lieu de faire-part.

MONTAGNE DE SONVILIER

Si le parc éolien voit le jour, les faons seront mieux protégés

Une démonstration de Lise Neukomm, de Sauvetage faons Jura bernois, a convaincu les membres de la Sàrl et le porteur technique des 4 Bornes



Pour exemple, deux faons sauvés en un autre endroit du Vallon, déposés sur un champ fauché où leur mère n'a pas tardé à venir les chercher

On le sait, les mesures de compensations écologiques liées au Parc éolien des 4 Bornes sont très nombreuses et de nature extrêmement diverses. Non contents de réaliser les actions *habituelles* dans ce genre de projet, ses initiateurs ont en effet dressé une liste impressionnante d'opérations concrètes destinées à compenser très largement les potentiels effets négatifs des machines prévues sur la faune et la flore régionale.

Le bureau en écologie appliqué L'Azuré, engagé dès les prémices, a travaillé avec soin, inventivité et un engagement très fort dans ce sens. Il a été entendu parfaitement par les porteurs du futur parc.

A plumes et à poils

En sus des nombreuses mesures de soutien spécifiques

aux espèces ailées (déplacement initial de deux machines pour préserver des couloirs de migration ailée; contributions annuelles versées par l'exploitant aux agriculteurs qui favoriseront la nidification de l'alouette des champs; aménagements naturels déjà réalisés pour le pipit des arbres et la gélinotte des bois respectivement; arrêt automatique des machines dès que le seuil de 50 oiseaux par heure et par kilomètre est dépassé; création par l'exploitant d'un fonds de conservation des chauves-souris (20000 francs au départ + 3000 francs par année d'exploitation); mise en terre de 6,5 km de lignes électriques actuellement aériennes pour éviter les collisions avec les rapaces, nocturnes en particulier; assainissement de 70 pylônes existants pour éviter l'électrocution de rapaces; réduction du risque de collision, pour les rapaces et en particulier les milans, en arrêtant les machines proches durant les jours de fauche et de récolte du fourrage), diverses autres actions ciblent les mammifères.

La technique à la rescousse

Parmi ces dernières, on s'arrêtera aujourd'hui à la protection des faons, dont on sait qu'ils périssent en grand nombre lors des fauches mécaniques, cachés qu'ils sont dans les prairies. Plus l'herbe est haute, ce qui est le cas cette année, plus le danger est grand pour eux, l'agriculteur ne parvenant pas à les apercevoir.

La recherche humaine, à pied avant la fauche, demande des bénévoles, du temps, et n'est de loin pas garantie. Raison pour laquelle le plus efficace sauvetage de faons se fait désormais avec un drone équipé d'une caméra thermique, laquelle détecte les animaux et permet de les mettre à l'abri avant que les machines n'entrent en action.

Onéreux...

Les agriculteurs souhaitent tous, sans exception, pouvoir faucher leur herbe sans tuer de faons. Mais l'acquisition d'un drone équipé, qui coûte pas loin de 10000 francs, n'est pas envisageable pour eux.

Aussi le développeur du parc éolien des 4 Bornes s'est-il fer-

mement engagé, si son projet est accepté, à offrir un tel appareillage à tous les agriculteurs de la Montagne-de-Sonvilier, territoire bernois et neuchâtelois confondus, ainsi que, dans la mesure du possible, aux autres exploitants qui pourraient y avoir recours. Un cadeau d'autant plus appréciable que si les chasseurs ou d'autres bénévoles épaulent chaque été les agriculteurs pour le sauvetage de faons, leur déplacement sur la montagne est souvent impossible, faute de temps.

Avec un drone équipé, toute la zone pourra être couverte les étés à venir.

Une démonstration très convaincante

Lundi matin, c'est à Lise Neukomm, bien connue dans la région pour son engagement dans le sauvetage de faons, que la Sàrl L'Echelette/La Joux-du-Plâne avait fait appel pour une démonstration. Chapeau: elle s'est déplacée aux Places sur Sonvilier, quand bien même elle avait commencé ses premières recherches du jour sur le coup de 4h dans la vallée de Tavannes!

La jeune femme a acquis un drone avec caméra thermique ce printemps par financement participatif; bénévolement, elle passe actuellement de très nombreuses heures, même nocturnes, à rechercher des faons dans des champs sur le point d'être fauchés. Elle en a donc fait la démonstration, sous la pluie, devant une bonne dizaine de membres de la Sàrl, dont un potentiel futur pilote.

Sur une des parcelles traitées, Lise Neukomm a détecté très rapidement une biche et ses deux petits, qui ont pu être chassés sans difficulté dans une forêt voisine. Sur une autre, non avertie de la supercherie, elle a prouvé que son appareil est très efficace: la caméra a en effet repéré précisément deux bouteilles remplies d'eau chaude! | *de*

Un quadrillage efficace

Le drone de Lise Neukomm vole à quelque 45 mètres de hauteur, à une vitesse moyenne de 20 km/h. Programmé pour travailler sur une parcelle définie, il la sillonne en couvrant des bandes larges de 20 mètres. Expérimentée, la jeune femme repère rapidement les taches de couleurs signalant la présence d'un être vivant à sang chaud. Elle annote les points concernés, puis y revient une fois le quadrillage achevé. Ramenant son drone exactement au-dessus des endroits en question, elle permet une découverte aussi rapide que fiable des faons tapis immobiles. Malgré même la haute herbe, qui rend la quête visuelle extrêmement difficile, la fiabilité des recherches par drone est très élevée, on a pu le vérifier lundi. Aisément convaincus par la démonstration, les agriculteurs présents espèrent disposer d'un appareil pour l'été prochain... | *de*

BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER



Vacances annuelles

La bibliothèque communale et scolaire sera fermée du 13 juillet au 16 août.

Réouverture le lundi 17 août.

N'hésitez pas, venez emprunter les livres nécessaires à vos besoins d'évasion parmi nos nombreuses nouveautés.

Grand choix d'albums illustrés, de BD, romans adultes, enfants et ados.

Livres de poche à emporter à la plage. Bonnes vacances à tous. | *co*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Remerciements aux bénévoles qui se sont investis lors du confinement !

Nous avons reçu, par le biais d'Isabelle Rochat, une lettre de remerciements anonyme au nom des plus de 65 ans que vous pouvez lire ci-dessous.

«A l'attention des personnes qui ont fait rimer Corona et bénévolat:

- Restez à la maison!
- Comment?
- Avons-nous bien entendu?
- Habituellement on nous dit plutôt de bouger...

- Non. C'est l'virus qui bouge. Vous, vous restez à la maison.

Quelques explications plus tard, nous avons compris que nous ne manquerions de rien. Et deux ou trois mois plus tard, nous constatons que la disponibilité du groupe de bénévoles a été sans faille. Un coup de sonnette retentissait. La marchandise était livrée avec, en prime, un sourire (masqué) et un brin de conversation. On se disait des «on est tous dans l'même

bateau... prenez soin de vous... tout ira bien...». Pas que des mots: des sentiments bienveillants.

Les personnes contactées, aidées, approvisionnées ont plus qu'un simple merci à exprimer. La solidarité fait du bien au corps et à l'âme. Donner et recevoir est un échange stimulant. Covid s'éloigne... la reconnaissance reste...»

Le Conseil Communal remercie l'auteur de ce magnifique message et profite également de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à apporter un peu de chaleur humaine et de compassion aux personnes vulnérables ou mises en quarantaine.

Le Conseil Communal remercie également tous les commerçants de la Commune, qui ont uni leurs forces afin de pouvoir répondre aux demandes citoyennes.

Et pour terminer, un grand merci à chacune et chacun d'entre vous pour avoir respecté les mesures d'hygiène mises en place et contribué à éviter la propagation du virus.

Nous sommes certains que vous continuerez à suivre les

recommandations pour éviter une seconde vague et ne pouvons que vous recommander de prendre soin de vous.

| *cm*

Réouverture de la place de jeux

La place de jeux de Sonvilier est officiellement réouverte à partir du vendredi 26 juin. Nous vous demandons cependant de respecter les recommandations sanitaires de l'OFSP. | *cm*

Patrouilleurs recherchés

Afin d'assurer la sécurité de nos jeunes qui se rendent à l'école, nous recherchons des personnes intéressées à s'investir en tant que patrouilleurs au passage piéton de la place du Collège. Si tel est votre cas, vous pouvez prendre contact avec Diana Hug au 079 407 00 16. | *cm*

Changements au sein de l'administration

Pauline Grosjean, après un peu plus de deux ans de fonction, terminera son mandat au sein de la Municipalité le 15 août. A la suite de ce départ, le Conseil municipal a décidé de nommer Dominique Neukomm en tant que secrétaire municipale. Une restructuration a également été mise en place. Les tâches concernant le domaine des constructions sont confiées

à Maxime Cochet, collaborateur administratif engagé en février 2020. Dominique Neukomm et Maxime Cochet sont présents au bureau communal les mardis, les mercredis ainsi que les jeudis. Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement Pauline Grosjean pour sa collaboration et son investissement durant ces deux années. | *cm*



Lise Neukomm a convaincu pleinement les agriculteurs membres de la Sàrl L'Echelette/La Joux-du-Plâne qui assistaient à sa démonstration

Le départ approche...

... pensez à faire réviser votre véhicule !

pages spéciales garages 02

WEMAS 032 487 43 28
info@wemas.ch
Grand-rue 73 2720 Tramelan www.wemas.ch

PNEUS SERVICE
Auto - Moto

GOODYEAR MICHELIN UNIRoyal
Continental HANKOOK DUNLOP TOYO TIRES

Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch

GARAGE ET CARROSSERIE SCHWAB Sàrl
Grand-Rue 100 2608 COURTELARY
Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

ACTION! Contrôle vacances
Vacances annuelles du lundi 13 au 24 juillet
Le team du Garage SCHWAB Courtelary vous souhaite bonne route.
En cas d'urgence : 032 489 28 28

AUTOMOBILES
JÄGGI
PIERRE JÄGGI
2606 CORGÉMONT
TEL. 032 488 33 44
FAX 032 488 33 40
Info@jaeggisa.ch

Garage Kocher
SUBARU Spécialiste SUBARU
Vente, réparation toutes marques

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
2616 Renan Fax 032 963 16 09
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

le GARAGE **Daltec**
MULTIMARQUE
garagekocher.multimarque.com

alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

TOYOTA HONDA MITSUBISHI MOTORS PEUGEOT ISUZU

Service climatisation Fr. 129.-
(sans le matériel)

Vente et réparation toutes marques
N'hésitez pas à nous contacter
au 032 489 12 70

GHP
GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70
info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE

GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CARXPERT**

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION
DE MINIBUS
ET UTILITAIRES

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

Garage de la Courtine
F. De Tomi
Grand-Rue 55
2606 Corgémont
032 489 20 13

Réparations - ventes toutes marques
Station
Lavage Romaro

Bonne route!

GARAGE GERBER Sàrl
2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50

RENAULT DACIA SUZUKI

Cet été, la recommandation est de passer ses vacances en Suisse. Nombre d'entre vous choisiront de prendre la route au volant, respectivement au guidon pour découvrir notre magnifique pays ou peut-être pour se rendre tout de même sous d'autres cieux.

Il s'agit d'une perspective réjouissante qu'il serait bien dommage d'assombrir par des problèmes techniques. Pour arriver en toute sécurité sur votre lieu de villégiature et éviter tout désagrément, une seule recommandation: passez au plus vite chez l'un des spécialistes figurant sur ces pages qui vous garantissent le meilleur des services, ainsi que des conseils précieux pour partir en toute sérénité! Tout cela dans le respect des règles d'hygiène toujours en vigueur.

vacances

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Des objets qui font l'Histoire

Le CIP accueille six conférences qui font référence aux fouilles archéologiques récentes dans l'Arc jurassien



Nécropole du Haut Moyen Age, Tramelan

Les organisateurs expliquent que pour leur 10^e cycle de conférences, la commune de Tramelan, la Société jurassienne d'Emulation et le CIP se sont, cette année, intéressés aux objets qui racontent et font l'histoire, et en particulier notre histoire. Grâce aux fouilles archéologiques effectuées dans la région, ils peuvent dévoiler un morceau de ce passé lointain. Riche de six soirées, le cycle *Des objets qui font l'Histoire* révélera les résultats des recherches entreprises récemment dans notre région.

L'archéologie est souvent perçue comme une affaire de spécialistes. Pourtant, elle peut, à défaut d'écrits, raconter une région et ses premiers peuplements. A partir d'objets parfois anodins ou de traces à priori sans importance, le passé refait surface. Les conférenciers auront à cœur de révéler quelques pans de l'histoire de l'Arc jurassien et de la région des Trois-Lacs. Une belle manière de comprendre que nous venons de loin.

Mercredi 19 août, 19h30
La main de bronze de Prêles
Mystérieux symbole du pouvoir
Conférence d'Andrea Schaefer,
archéologue indépendante
au mandat du service archéologique du canton de Berne

En octobre 2017, deux détectoristes – travaillant sans permis – découvraient près du village de Prêles un objet énigmatique : une main humaine stylisée en bronze ornée d'un large bracelet en or. Avec la main en bronze, les détectoristes récupéraient aussi un poignard en bronze et un fragment de côte humaine. Deux jours après la découverte, ils ont remis leurs trouvailles au Service archéologique de Berne.

Une datation au C14 de la résine utilisée comme adhésif pour le bracelet en or a montré que la main en bronze remonte au XV^e siècle avant J.-C. et donc à l'âge de bronze moyen.

Lors des fouilles archéologiques sur le site présumé de cette découverte au printemps 2018, les collaborateurs du service archéologique pouvaient documenter une tombe contenant des restes squelettiques mal conservés d'un homme adulte, une aiguille en bronze et une spirale en bronze ainsi qu'un des doigts cassés de la main de bronze : preuve finale que celle-ci a été placée à l'origine dans cette tombe probablement comme offrande et symbole du statut du défunt.

Depuis sa découverte, l'énigmatique main en bronze de Prêles – actuellement la plus

ancienne sculpture en bronze d'une partie du corps humain connue au monde – a préoccupé les experts ainsi que le grand public. La conférence mettra en évidence la découverte de la main en bronze, son âge et le contexte de son apparition. Elle présentera les premiers résultats des investigations archéo-métallurgiques.

Mercredi 9 septembre, 19h30
Des pieux par milliers
Un village néolithique
d'il y a presque 6000 ans
à Bienne, Campus
Conférence de Blaise Othenin-Girard,
archéologue, collaborateur scientifique, service archéologique du canton de Berne

Dans le cadre de plusieurs grands travaux de génie civil prévus à l'ouest de Bienne, le service archéologique du canton de Berne a entrepris depuis 2010 une série de carottages, parfois suivis de sondages à la pelleuse, à travers les alluvions proches de l'exutoire du lac. Diverses campagnes de prospection ont permis aux archéologues de faire de nombreuses découvertes. Une fouille entreprise en 2018 dans le périmètre du futur Campus de la Haute école spécialisée bernoise, au sud de la gare, s'est achevée en juin 2019. Dans ce secteur a été mis au jour un important habitat lacustre, dont les vestiges s'étendent sur près de 2600 mètres carrés. Ils étaient enfouis à 4,5 mètres sous le sol actuel et baignés dans la nappe phréatique. Des maisons disposées en rangées parallèles et entourées par plusieurs brise-lames ont été fouillées. Les analyses par dendrochronologie ont livré des dates entre 3842 et 3838 av. J.-C. Il s'agit des restes d'un nouveau village palafittique néolithique, inconnu à ce jour, attribuable à la culture du Cortaillod classique. De nombreux objets de la vie quotidienne ont également été dégagés et répertoriés. Cette découverte, ainsi que celles que l'on peut entrevoir lorsque seront réalisés d'autres grands projets de construction aux alentours, offrent de nouvelles perspectives sur l'histoire du peuplement et de la vie quotidienne de la région au Néolithique.

Judi 1^{er} octobre, 19h30
Les armes de La Tène
Aux origines de l'archéologie celtique
Conférence de Marc-Antoine Kaeser,
directeur du Laténium, professeur à l'Université de Neuchâtel

La Tène est l'un des plus célèbres gisements de la pré-histoire européenne. Ce site

neuchâtelois a en effet permis de caractériser la civilisation celtique du second âge du Fer, qui s'est étendue sur une grande partie du continent européen au cours des cinq derniers siècles avant notre ère.

Implanté à l'embouchure de la Thielle, à l'extrémité nord-est du lac de Neuchâtel, le site de La Tène a été découvert en 1857 par un amateur d'antiquités biennois, le Colonel Friedrich Schwab. Depuis plus de 160 ans, ce gisement majeur a fait l'objet d'innombrables explorations. Il a livré des milliers d'objets exceptionnellement bien conservés, principalement des armes (épées, javelots, lances, boucliers, etc.), mais aussi des outils et de la parure, ainsi que de nombreux ossements, humains et animaux. Or ces trouvailles ont suscité des interprétations contradictoires, qui ont alimenté des polémiques encore vivaces. S'agit-il d'un habitat fortifié, d'un poste de douane, d'un entrepôt commercial, d'un arsenal, d'un lieu de bataille ou d'un sanctuaire dédié aux divinités celtiques de la guerre et du monde des morts ?

Dans sa conférence, Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, tentera de répondre à ces questions encore ouvertes, en évoquant la longue histoire des recherches conduites à La Tène, des premières découvertes jusqu'aux ambitieuses collaborations internationales mises sur pied dès 2007 pour la réévaluation du site, dans le cadre d'un projet porté par le Laténium et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, avec le concours du British Museum de Londres, du Musée d'archéologie nationale français, du Neues Museum de Berlin, du Centre archéologique européen de Bibracte et de nombreuses autres institutions scientifiques, en Suisse, en Allemagne et aux Etats-Unis.

Mercredi 14 octobre 19h30
Fortunes cachées
Trouvailles monétaires récentes
comme témoins de l'Histoire
romaine du Jura oriental
Conférence de Markus Peter,
archéologue et numismate,
Université de Berne / Augusta Raurica.

Récemment, plusieurs trésors monétaires importants datant du I^{er}, II^e et III^e siècles de notre ère ont été découverts en Argovie et en Bâle-Campagne. Ces trouvailles sont des témoins historiques et économiques, ainsi que de l'usage de la monnaie à l'époque gallo-romaine. S'agit-il de fortunes cachées dans des

situations politiques difficiles ? Ou de dons votifs ? Ou faut-il simplement interpréter ces trésors comme reflets de changements économiques ?

Mercredi 4 novembre, 19h30
Tramelan, Crêt Georges Est
La nécropole du Haut Moyen Age
Conférence de Christiane Kissling,
archéologue,
collaboratrice scientifique,
service archéologique
du canton de Berne

Au cours des fouilles archéologiques qui ont eu lieu en 2006 et 2008, une quarantaine de tombes mérovingiennes ont pu être examinées par le Service archéologique. La nécropole se situait dans le quartier du Crêt Georges Est, dans un terrain en forte pente, assez inhabituel pour un tel site du Haut Moyen Age. Les sépultures étaient aménagées en pleine terre à des profondeurs variables avec un entourage partiel ou complet de pierres. Plusieurs inhumations reposaient sur des sépultures antérieures. Les tombes qui ont livré des objets de parure sont rares. D'après les analyses anthropologiques et démographiques, il est possible d'estimer la grandeur de la communauté et la taille du village. La vallée de la Trame se trouve à l'écart de la voie romaine transjurane qui relie le Plateau suisse à l'Ajoie par le col de Pierre-Pertuis. Ainsi l'occupation de la vallée remonterait au début du Moyen Age, comme le suggère la nécropole de Tramelan qui en constitue le témoignage le plus ancien.

Judi 10 décembre, 19h30
Les cuirs médiévaux
de Saint-Ursanne :
Les terres noires du Doubs,
un allié inattendu
pour les archéologues
Conférence de Karine Marchand,
responsable des fouilles
archéologiques du site
de Saint-Ursanne ; Ursule Babey,
responsable scientifique
des fouilles archéologiques
du site de Saint-Ursanne, section
d'archéologie et paléontologie,
Office de la culture, République
et Canton du Jura

Les fouilles archéologiques associées au renouvellement des canalisations et à la pose du thermoréseau en vieille ville de Saint-Ursanne ouvrent une nouvelle page dans les connaissances au sujet de la petite cité médiévale. Depuis l'été 2016, les rues de la localité sont explorées une à une à l'aune des tranchées du génie civil. Grâce au Doubs et à sa nappe phréatique, des conditions propices à la conservation des matériaux organiques ont conduit à la découverte d'une variété inédite d'objets de la vie quotidienne, rarement observée dans le canton du Jura, tels qu'objets en cuir, vaisselle et constructions en bois, voire fragments textiles. L'exemple de trouvaille la plus emblématique est la petite chaussure d'enfant en cuir décoré, découverte en mai 2019 et dont la révélation sur internet a suscité un tel engouement que le monde entier en a pris connaissance en une seule journée. Les fouilles sont en cours et devraient se terminer au début de l'été. Après la phase de terrain, les archéologues vont poursuivre leur enquête minutieuse en laboratoire. Outre les vestiges organiques, quantités d'autres objets et structures apportent un nouvel éclairage sur la ville du Clos-du-Doubs dont l'histoire est d'ores et déjà plus longue que prévue, plusieurs traces de l'époque romaine ayant été mises au jour.

| cm

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Les ECO-points ne sont pas des poubelles !

La commune de Tramelan organise une campagne de sensibilisation auprès de sa population. Trop d'incivilités sont commises autour des quatre ECO-points répartis dans la localité ainsi qu'autour de l'enceinte de la déchetterie communale.

Trop, c'est trop ! Régulièrement, le Conseil municipal en appelle à la civilité des citoyennes et citoyens et regrette amèrement le dépôt non autorisé de déchets aux ECO-points. Parfois, ce sont des immondices déposés sauvagement le long de l'enceinte de la déchetterie ou lancés par-dessus le grillage que les employés de la voirie découvrent le matin.

Afin de rendre attentive la population sur le travail engendré par le non-respect des règles, la voirie a déposé sur le Champs-de-Foire les 19 et 20 juin une benne remplie des déchets trouvés en deux semaines qui jonchaient le sol des quatre ECO-points et qui n'auraient pas dû si trouver. Ce ne sont pas moins de deux tonnes d'encombrants indésirables.

Le service de voirie vide quotidiennement les 22 poubelles et les 26 poubelles à chiens. Les sacs poubelles sont extraits des conteneurs semi-enterrés une fois par semaine par l'entreprise Celtor. Par ailleurs, la voirie est équipée d'une balayeuse qui sillonne les routes et ruelles communales 1 à 2 fois par semaine en fonction des besoins. Au printemps et en automne, il faut compter plusieurs semaines sans interruption.

En 2020, les Services techniques, dont dépend la déchetterie, vont proposer au Conseil municipal d'établir un bilan et un catalogue de mesures pour améliorer le système de collecte de déchets (déchetterie, ECO-points, tournées papier/carton/incinérable/ferraille). Il faudra tenir compte du voisinage, des finances communales et des incivilités pour améliorer les prestations.

Entretien des surfaces vertes et biodiversité

Depuis 2018, la commune de Tramelan applique une gestion différenciée de ses surfaces vertes. Les secteurs qui le permettent sont donc fauchés de manière raisonnée, soit uniquement 1 à 2 fois par an et le produit de la coupe évacué. Pour cette 3^e saison, un relevé botanique a été réalisé sur plusieurs secteurs clés. Les résultats sont prometteurs puisque 80 espèces ont été recensées, dont une orchidée. Les premiers indicateurs de prairies maigres sont réjouissants et viennent encourager les ser-

À noter que la déchetterie sera ouverte davantage dès le 1^{er} janvier 2021, à savoir le lundi et le mercredi de 13h à 18h. La déchetterie ouvrira également ses portes le lundi suivant la fin des vacances d'été et le premier lundi de l'ouverture de l'Année neuve de 10h à 12h.

Quelques données statistiques

- Lors du ramassage de la ferraille et des appareils électroménagers qui a eu lieu le 28 mai dernier, ce ne sont pas moins de 8 tonnes d'appareils électriques et 12 tonnes de ferraille qui ont été ramassés en 1 jour et demi à 7 personnes.
- En 2019, le service communal de la voirie a collecté 19597 kg de PET soit 711371 bouteilles.
- Le tonnage annuel de la ferraille s'élève environ à 21 tonnes.
- Heures consacrées aux déchets : 750 heures par année pour la tournée journalière Robidog et poubelles publiques. Une heure chaque jour est dévolue au nettoyage des ECO-points.
- Ce sont 300 heures par an qui sont consacrées uniquement au balayage des rues.

Pour rappel, la déchetterie accueille papier, carton, encombrant, PET, verre, boîtes de conserve, ferraille, huiles, habits, porcelaine, électroménager, déchets carnés et batterie. Les employés de la voirie se déplacent sur appel. Les jours d'ouverture de la déchetterie jusqu'au 31 décembre : lundi 13h-16h et mercredi 13h-18h

| cm



EN SALLES 



UNE SIRÈNE À PARIS

AU ROYAL À TAVANNES

MARE
VENDREDI 26 JUIN, 20 H
SAMEDI 27 JUIN, 17 H
DIMANCHE 28 JUIN, 20 H

d'Andrea Staka, avec Marija Skaricic, Mateusz Kosciukiewicz. Mare mène une vie paisible avec son mari et ses trois enfants adolescents sur la côte croate, non loin de l'aéroport de Dubrovnik. Bien qu'elle éprouve un amour incommensurable pour sa famille, Mare cherche à s'éloigner de sa routine quotidienne. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 16). Durée 1 h 24.

TU MOURRAS À 20 ANS
DIMANCHE 28 JUIN, 17 H
MARDI 30 JUIN, 20 H

d'Amjad Abu Alala, avec Mustafa Sehata, Islam Mubarak. Soudan, province d'Aljazira, de nos jours. Peu après la naissance de Mozamil, le chef religieux du village prédit qu'il mourra à 20 ans. Le père de l'enfant ne peut pas supporter le poids de cette malédiction et s'enfuit. Sakina élève alors seule son fils, le couvant de toutes ses attentions. Un jour, Mozamil a 19 ans... En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 45.

PINOCCHIO
MERCREDI 1^{ER} JUILLET, 16 H

voir ci-contre.

UNE SIRÈNE À PARIS
MERCREDI 1^{ER} JUILLET, 20 H

voir ci-contre.

LES PARFUMS
JEUDI 2 JUILLET, 20 H

De Grégory Magne, avec Emmanuelle Devos, Gustave Kernen. Anne Walberg est une célébrité dans le monde du parfum. Elle crée des fragrances et vend son incroyable talent à des sociétés en tout genre. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 40.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

THE PEANUT BUTTER FALCON
VENDREDI 26 JUIN, 18 H
LUNDI 29 JUIN, 20 H

de Tyler Nilson et Mike Schwartz, avec Shia LaBeouf, Dakota Jonson. Une petite frappe en cavale va devenir le coach de catch et allié de Zak, un jeune homme trisomique, lui aussi en fuite. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 38.

UN AMI EXTRAORDINAIRE
VENDREDI 26 JUIN, 20 H 30
DIMANCHE 28 JUIN, 20 H 

voir ci-contre.

RADIOACTIVE
SAMEDI 27 JUIN, 21 H

reprise.

SOL
SAMEDI 27 JUIN, 18 H
DIMANCHE 28 JUIN, 17 H

de Jézabel Marques, avec Chantal Lauby, Camille Chamoux. Sol, célèbre interprète de tango argentin, vit à Buenos-Aires depuis de nombreuses années. Derrière son sourire incandescent, la diva cache une blessure: la perte de son fils unique, avec qui elle avait rompu tout lien... En français. 8 ans (sugg. 16). Durée 1 h 38.

PINOCCHIO
DIMANCHE 28 JUIN, 14 H
MERCREDI 1^{ER} JUILLET, 14 H ET 20 H
JEUDI 2 JUILLET, 20 H (VO)

De Matteo Garrone, avec Roberto Benigni, Federico Lelapi. Geppetto,

un ancien sculpteur sur bois, reçoit un morceau de bois parfait pour son prochain projet: une marionnette. Il le prénomme Pinocchio. Le pantin va miraculeusement prendre vie et traverser de nombreuses et folles aventures. En français et VO s.-t. 8 ans (6 acc.) Durée 2 h 05.

UNE SIRÈNE À PARIS
JEUDI 2 JUILLET, 17 H

De Mathias Malzieu, avec Nicolas Duvauchelle, Marilyn Lima, Rosy de Palma. Crooner au cœur brisé, Gaspard s'était juré de ne plus retomber amoureux. Quant à Lula, jolie sirène, elle n'a que le chant pour se défendre des hommes, en faisant s'emballer leur cœur jusqu'à l'explosion. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 42.

NOTRE HISTOIRE

en images

avec MEMOIRES D'ICI



Spahis à La Chaux-de-Tramelan, les 19, 20 et 21 juin 1940

Il y a quatre-vingts ans, le 22 juin 1940, l'armistice est signé entre l'Allemagne et la France. Quelques jours auparavant, présentant la défaite de leur pays, des millions de personnes avaient fui pour former de longues colonnes sur les routes du pays. Plus de 12000 civils et 38000 militaires sont entrés en Suisse par les postes de douane en Ajoie et au bord du Doubs. Ils ont ensuite été acheminés à l'intérieur des terres. Parmi ces hommes, on compte des spahis, des soldats du corps de la cavalerie algérienne, alors au service de la France. Ils constituent les unités de reconnaissance des formations militaires françaises. Les témoignages contemporains de la débâcle soulignent unanimement leur prestance et loue la beauté de leurs chevaux. On les voit ici dans le camp de La Chaux-de-Tramelan. Retrouvez le carnet d'images retraçant l'arrivée des réfugiés de la Deuxième Guerre mondiale dans notre région sur le site de Mémoires d'Ici: <http://www.m-ici.ch/>

© Mémoires d'Ici, Fonds Alain Tissot

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 1005

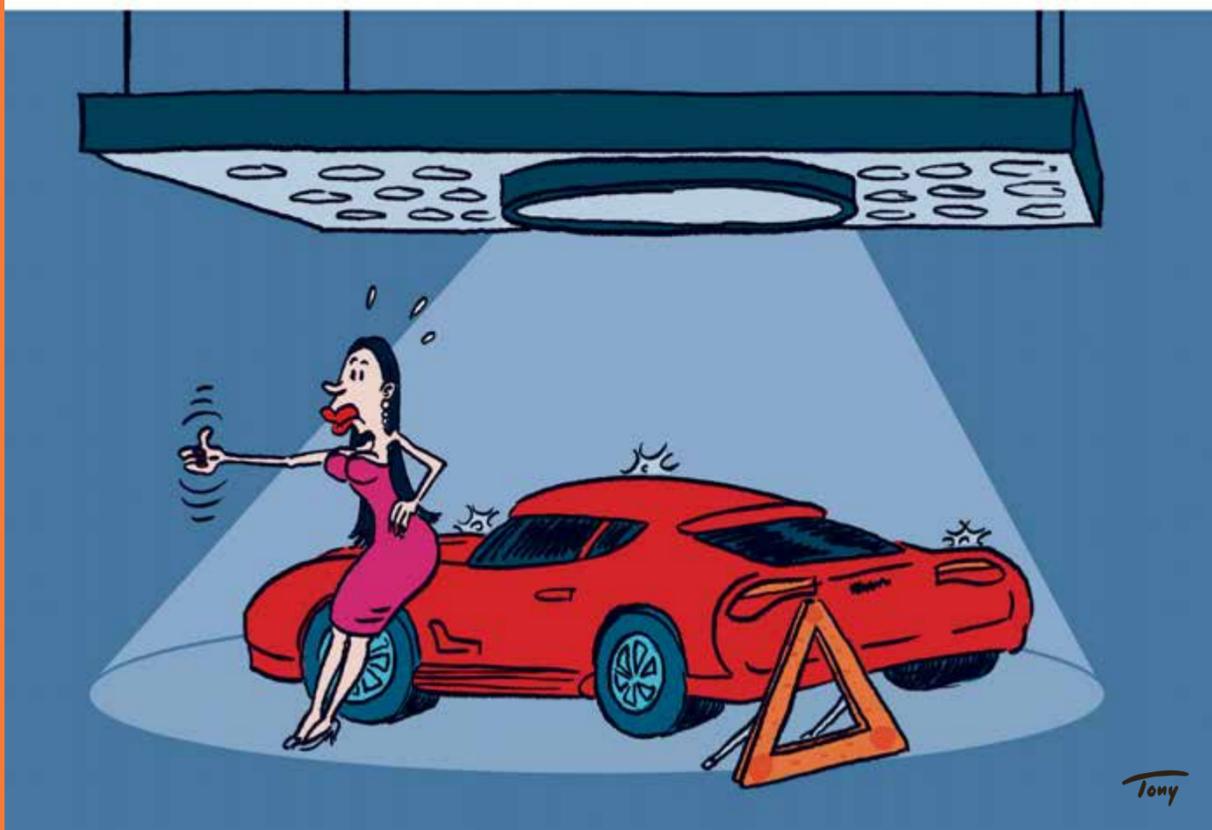
moyen

				1	6	8	5	
	6			3		2	1	
					9			
		4						5
	8	5	9	6	4	7	3	
2						4		
			8					
	9	3		5				2
	2	7	4	9				



Le clin d'œil

Le salon de l'auto dans l'embarras



PARTI SOCIALISTE AUTONOME

Jean-Pierre Aellen n'est plus

La section tavanaise du Parti Socialiste Autonome a le regret d'annoncer le décès d'un de ses anciens membres fondateurs, Jean-Pierre Aellen.

Instituteur à l'Ecole primaire de Tavannes depuis 1969, Jean-Pierre fonde la section tavanaise du PSA en 1976 et deviendra le premier conseiller municipal PSA élu dans le Jura bernois en 1977.

L'année suivante, il devient président central du PSA puis secrétaire général. Il est élu en 1990 député au Grand Conseil bernois, siège qu'il occupera jusqu'en 2014. De 2002 à 2009 il est élu maire de Tavannes. Durant son mandat, il a grandement contribué au développement de Tavannes, comme la création d'une unité d'accueil pour écoliers ou de nouvelles zones industrielles et artisanales. Il sera également

membre du Conseil régional Jura bernois et Bienne romande de 2002 à 2006, où il présidera notamment les sections Santé publique, prévoyance sociale et Instruction publique. En avril 2006, il est élu au Conseil du Jura bernois (CJB) qui succède au Conseil régional Jura bernois et Bienne romande dont il deviendra vice-président puis président en 2009 et 2013. Il siègera au CJB jusqu'en 2018, année où il quittera Tavannes pour s'établir à Bassecourt.

Durant toutes ces années d'engagement politique, Jean-Pierre a sans cesse lutté pour une vision humaniste et sociale et a contribué à faire rayonner Tavannes et sa région. Nous conserverons le souvenir d'une personnalité qui défendait ses idées avec force et conviction.

| psa section tavannes

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ
Du 26 juin au 2 juillet: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h 45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h 45

TRAMELAN
Du 26 juin au 2 juillet: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h 45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIÉ
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 30 juin: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 4 juillet: 9h 45-11h 45

FRINVILLIER
Mardi 18 août: 16h 30-17h 15

ORVIN centre du village
Mardi 18 août: 17h 45-19h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 21 août: 17h 30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 21 août: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Lundi 25 août: 16h 30-19h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 21 août: 14h 30-15h 30

Réclame

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h 30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h 30 Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h 30 Ve: 9h30-10h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
SAINT-IMIÉ rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Né pour lire: club de lecture tous les premiers mercredis du mois à 14h 30 (sur inscription) et tous les vendredis du mois à 9h 45 (jusqu'à 5 ans)

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h 30-19h 30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, réouverture du parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h 30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h 30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h 30

PÉRY-LA HEUTTE
halle de Péry
Lundi: 14h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h 15-21h 15
60 francs/an (étudiantes 30 francs/an)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MUSÉE DE SAINT-IMIÉ
Mercredi, samedi et dimanche: 14h-18h: Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura du mercredi 20 mai au 20 septembre
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS

ORVIN
au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

NATATION

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIÉ sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 27 et du 28 juin assuré par Jean-Luc Nicolet et Sébastien Gurtner, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Fête Champêtre: annulée

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h 30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h 30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h 30-11h 30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h 30-11h 30, 16h-17h
Vendredi: 8h 30-11h 30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h 30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h 30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h 30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h 30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h 30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ
Lu-me: 8h-11h 45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h 45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15h 30-17h 30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h 30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h 45, 14h-16h 45
Mercredi: 14h-16h 45
Jeudi: 9h-11h 45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h 45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délai
page utile

LUNDI SOIR

bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines
et appareils!

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

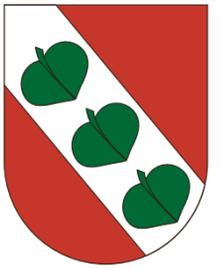
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechteli-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DE COMMUNES
DES SAPEURS-POMPIERS D'OPRV
(COMMUNES D'ORVIN, ROMONT ET SAUGE)

Modifications approuvées

Lors de sa 29^e assemblée des délégués qui a eu lieu mercredi 10 juin 2020, à 20 heures à la salle d'EM du hangar d'Orvin, les délégués ont approuvé les modifications apportées au règlement d'organisation du syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'OPRV (RO), elles ont été déposées publiquement aux secrétariats municipaux 30 jours avant l'assemblée appelée à en délibérer. Elles peuvent être consultées auprès de ces derniers.

Un recours peut être déposé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2, 2560 Nidau, à l'encontre de ces modifications dans les 30 jours à compter de la publication de son acceptation par les délégués.

Orvin, le 26 juin 2020

Le Conseil du SCSP OPRV

Cormoret



Avis de construction

Requérant: Jean-Claude Hügi, Envers de la Gare 10, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Jean-Claude Hügi, Envers de la Gare 10, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: Jean-Claude Hügi, Envers de la Gare 10, 2612 Cormoret.
Projet: aménagement d'une place de parc pour camping-car.
Emplacement: Envers de la Gare 11, 2612 Cormoret, parcelle N° 216.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: dalle en béton.
Evacuation des eaux: par infiltration.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 26 juillet au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Pendant la fermeture estivale du bureau communal, se référer au message sur le répondeur téléphonique communal pour prise de rendez-vous.

Cormoret, le 26 juin 2020

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.
Propriétaire foncier: Grünenwald Cédric, Prés-de-l'Envers 11, 2607 Cortébert.
Projet: installation d'un carport.
Lieu-dit: Prés-de-l'Envers 11.
Parcelle: 712.
Zone: H3.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: socle en béton.
Façades: ouvert sur 3 côtés.
Toit: plat.
Zone de protection des eaux: Au.
Dérogations: articles 11 et 42 RCo (distances à la limite)

Les demandes, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 19 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérants: Bourquin Christophe et Perrin Rémy, Grand-rue 48, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet de construction: remplacement de la toiture, aménagement d'un appartement dans les combles, aménagement d'un local de stockage au 1^{er} étage, ouverture de velux et lanternaux en toiture, pose de panneaux photovoltaïques, le tout au bâtiment sis à Grand-rue 48 sur parcelle N° 73, zone HA.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: toit en tuile de couleur naturelle.
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 23 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Studio V9, architectes MA HES, Dammweg 3, 2502 Bienne.
Emplacement: parcelle N° 673, au lieu-dit: «rte des Prés-d'Orvin6», commune d'Orvin.
Projet: démolition du bâtiment existant, reconstruction d'une nouvelle école enfantine et réfection de l'accès.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés
Zone: ZUP B «Ecole enfantine».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 19 juin 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Publication en matière de construction

Requérants: Alisée Somville et Guérin Stilli, Les Vernes 24, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Sunier Menuiserie Sàrl, chemin des Auges 10, 2518 Nods.
Propriétaires fonciers: idem que requérants.
Projet: surélévation de la maison d'habitation, rénovation énergétique des façades, mise en place de stores à rouleau en façade, travaux de peinture sur les éléments extérieurs existants et mise en place d'un poêle suédois au bâtiment sis au lieu-dit «Les Vernes» N° 24, sur la parcelle N° 2057 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: habitation (H).

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat municipal d'Orvin jusqu'au 18 juillet 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 19 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Florence et Claude Schmid, chemin du Pré 9, 2604 La Heutte.
Propriétaires fonciers: Florence et Claude Schmid, chemin du Pré 9, 2604 La Heutte.
Auteurs du projet: Florence et Claude Schmid, chemin du Pré 9, 2604 La Heutte.
Projet de construction: pose d'une barrière en métal. Chemin du Pré 9, 2604 La Heutte, parcelle N° 416, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: pose d'une barrière en métal de 90 à 120 cm. Poteaux en métal de couleur noire. Planches verticales en métal de couleur anthracite.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 26 juillet 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 26 juin 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.
Emplacement: parcelles N° 172 et 638, aux lieux-dits: «Zone industrielle de Rondchâtel et Châtel», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: démolition de piliers existants, remplacement du pont-roulant manuel existant par un pont-roulant automatisé, prolongation de la halle de stockage des ajouts de ciments et combustibles solides, construction d'une place de manœuvre pour les camions et réalisation d'une galerie souterraine entre la halle projetée et les silos situés au sud.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A1.
Dérogations: art. 48 LAE, 41c OEaux et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 juin 2020

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 18 juin 2020, le Conseil de ville a accepté:

– La modification du Règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois.

Conformément aux art. 33 et 42 al. 1 let. a, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 25 juillet 2020

auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 25 juillet 2020. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 26 juin 2020

Le Conseil municipal

Permis de construire 20-40

Requérant / Maître d'ouvrage: Maël Walther, rue de Tivoli 40, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Lack cheminées, ch. de la Fonte 13, 2740 Moutier.
Adresse du projet: BF 1283, rue de Tivoli 40, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: installation d'un poêle à bois dans le salon avec conduit de cheminée en façade sud.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 26 juin 2020 au 27 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 juin 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-41

Requérant / Maître d'ouvrage: John Moser, rue de la Fourchaux 7, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: pga, rue de Brue 24-26, 2613 Villeret.
Adresse du projet: 1430, rue de la Fourchaux 7, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: agrandissement du garage, pose de panneaux solaires et installation de deux vélux en pan nord.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 26 juin 2020 au 27 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 juin 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 20-25

Requérant / Maître d'ouvrage: Romain Saurer, route de Sonvilier 30, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1754, rue de l'Envers 19, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: transformation d'un cabinet médical en appartement (changement d'affectation), transformations intérieures et construction d'une terrasse en façade sud.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.

Dérogations: art 22 LC (constructions sans obstacle).

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 juin 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-36

Requérant / Maître d'ouvrage: Caroline Jeanrenaud, rue Agassiz 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Description du projet: transformation et agrandissement d'un atelier de menuiserie en maison familiale (changement d'affectation).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogations: art. 80 LR (distance à la route)

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 26 juin 2020 au 27 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 juin 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



Avis de construction

Requérant: Andreas Jost, Les Lagas 115a, 2536 Plagne.

Auteurs du projet: Samuel Schmid, dessinateur architecte, Bas du village 13, 2536 Plagne, Isabelle Gobet, architecte HES, route de Bienne 15, 2536 Plagne.

Propriétaire foncier: Andreas Jost, Les Lagas 115a, 2536 Plagne.

Projet: agrandissement du chalet, pose d'une PAC et de panneaux photovoltaïques + rotation de la remise et création d'un couvert à voitures au lieu-dit « Les Lagas 115a et 115u » sis sur parcelle N° 618 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogations: art. 24c LAT, art. 31 RAC.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 15 juin 2020

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Election municipale complémentaire

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe du vote majoritaire, à l'élection municipale complémentaire ci-dessous pour une période arrivant à échéance au 31 décembre 2021 (art. 25 et ss. du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes)

Commission scolaire

– un membre (pour terminer la période jusqu'au 31 décembre 2021)

Le vote aura lieu à la halle de gymnastique aux dates et heures suivantes :

**dimanche 27 septembre 2020
de 10h - 12h**

Dépôt des listes

– les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 14 août 2020 à 12h dernier délai (art. 26 REVU)

– elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distingue des autres

– les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir

– les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 28 REVU)

– le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 29 REVU).

Elections tacites

Lorsque le nombre des candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la feuille officielle suivante (art. 40 REVU).

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 18 octobre 2020, aux mêmes heures et dans le même local.

Expédition en commun du matériel de propagande électorale

Selon l'art. 77a LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au vendredi 14 août 2020.

Le matériel de propagande, après les éventuels plisages à effectuer par les partis politiques, doit être d'un format maximum A5.

Les bulletins de vote non-officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti.

La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 19 août 2020 à l'adresse du secrétariat municipal.

Sonceboz-Sombeval, le 15 juin 2020

Le Conseil municipal

Modification de l'ordonnance d'organisation de la crèche

Lors de sa séance du 15 juin 2020, le conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté la modification de l'article 2 (heures de départ) de l'ordonnance d'organisation de la crèche.

Cette modification entrera en vigueur avec effet du 1^{er} août 2020 sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Elle peut être consultée au secrétariat municipal.

Voies de recours: un recours peut être formé contre l'arrêté du conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Sonceboz-Sombeval, le 17 juin 2020

Le Conseil municipal

Tramelan



Avis de construction N° 2020/31

Requérant: Pfändler Virginia, Milieu de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan.

Projet: transformations: remplacement de la cuisine et création de locaux non-chauffés au rez-de-chaussée, pose d'une pompe à chaleur intérieure, extension de l'appartement dans le volume existant de la grande et création d'une lucarne en toiture nord au premier étage, pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sud et nouvelle petite station d'épuration des eaux résiduaires des appartements.

Parcelle N° 1194, hors zone à bâtir.

Emplacement: Milieu de la Montagne 1, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton; construction portante: étayage: maçonnerie/bois; façades: maçonnerie/bois, couleur blanc/lames brunes; toit: 2 pans, inclinaison: 33°, couverture: charpente bois/tuiles, couleur rouge.

Dérogations: art. 24 LAT (construction hors de la zone à bâtir).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 juin 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2020/05

Requérant: Rossetti Gian, Werkhofstrasse 51, 4500 Solothurn.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: installation d'une pompe à chaleur (PAC) à l'extérieur en façade nord (sous un cache). Parcelle N° 3475, zone Hors zone à bâtir.

Emplacement: Le Cernil 12, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: K.

Bâtiment: digne de protection, objet C.

Dérogations: art. 24 Lat – Construction hors de la zone à bâtir. Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 juin 2020 au 20 juillet 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 juin 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/33

Requérants: Finazzi Patricia et Pascal, rue de l'Ouest 9, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Pascal Schaefer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconviiler.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure devant bâtiment existant au nord-ouest (avec cache en bois). Parcelle N° 3137, zone H2pc.

Emplacement: rue de l'Ouest 9, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au

La mise à l'enquête publique a lieu du 26 juin 2020 au 27 juillet 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 26 juin 2020

La Commune de Tramelan

Canton de Berne



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1325; Front. NE/BE – Nods – (Frinwillier) – Romont – Front. BE/SO.

Commune: Orvin

Projet: 230.20040 / Orvin, aménagement de la route, traversée de la localité

Dérogations: intervention dans les haies et les bosquets (art. 18 LPN, art. 27, al. 2 de la loi sur la protection de la nature).

Objets/zones protégés: inventaire fédéral des sites construits (ISOS), village d'importance nationale, périmètre P1, objectif de sauvegarde A.

Défrichement: aucun.

Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres personnes qui sont immédiatement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Lieu de mise à l'enquête: administration communale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Remarque: le dossier est consultable uniquement sur rendez-vous du 20 au 24 juillet 2020 en raison de la fermeture estivale du bureau communal (tél. 032 358 01 86).

Durée de mise à l'enquête: 24 juin au 24 juillet 2020.

Piquetage: le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain:

Implantation de l'axe de chaussée modifiée. Au besoin, le bureau d'ingénieurs RWB Berne SA (tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 22 juin 2020

*Office des ponts et chaussées
III^e arrondissement d'ingénieur en chef*